

***LES PROBLEMES DU MANQUE DE CONFIANCE ET DE SECURITE DANS LE CONFLIT
ISRAELO-PALESTINIEN***

et l'interaction de l'Union Européenne et des Etats-Unis pour résoudre le conflit

**Mémoire de géopolitique
du Colonel Mark BURNS
dans le cadre du séminaire « Le conflit Israëlo-Palestinien »**

Directeur : Sénateur Xavier de VILLEPIN

Mars 2006

FICHE DOCUMENTAIRE

1. Le problème du manque de confiance et de sécurité dans le conflit israélo-palestinien et l'interaction de l'Union Européenne et des Etats-Unis pour résoudre le conflit
2. 2006_mémoire_geop_conflit israélo-palestinien_Burns
3. Colonel, Armée de l'Air, BURNS Mark , USA
4. 22 mars 2006
5. Division A – groupe A4
6. Mémoire de géopolitique
7. Le conflit israélo-palestinien est un problème de prime abord insoluble, mais qui n'est pas sans solution. Il y a plusieurs problèmes mis en évidence et chacun semble apparemment insoluble. D'abord il y a le problème de la reconnaissance. Il y a beaucoup de factions islamiques qui ne reconnaissent pas la légitimité de l'Israël. C'est un des problèmes au cœur du conflit. Mais en même temps, la politique israélienne ne répond pas au besoin de faire de la Palestine un véritable Etat avec une vraie voix politique, viable et sécurisante. Cette politique ne répond pas au problème de la pauvreté des Palestiniens. De plus, cette politique suscite un vrai manque de confiance de la part des factions palestiniennes, qui sont ceux qui pourraient offrir une vraie reconnaissance à l'Etat d'Israël. Donc il existe, au cœur de tous les problèmes, un véritable problème de confiance et de sécurité des deux côtés. Les deux camps ont besoin de l'aide de la communauté internationale et surtout de l'UE et des Etats-Unis dans le rôle d'une force militaire « tampon » et de surveillance. C'est un défi incroyablement dur pour l'UE et les Etats-Unis, mais c'est la seule manière de faire une petite pause, d'apporter une bouffée d'oxygène et de laisser une chance à l'espoir d'exister.
8. Insécurité, Moyen-Orient, Hamas, Union Européenne.

Le problème du manque de confiance et de sécurité dans le conflit israélo-palestinien

et

l'interaction de l'Union Européenne et des Etats-Unis pour résoudre le conflit

SOMMAIRE

**PREMIÈRE PARTIE : L'INSECURITE DE L'HISTOIRE POUR LES ARABS, L'ISRAEL ET
LES PALESTINIENS**

Les origines du manque de confiance du monde arabe

La création de l'Etat d'Israël et son manque de confiance

L'indépendance palestinienne et le désir de devenir un Etat

**DEUXIÈME PARTIE: LES SOLUTIONS DES EUROPEENS ET DES AMERICAINS POUR
RESOUDRE LE CONFLIT**

L'Europe, les Etats-Unis et les solutions au conflit israélo-palestinien

La confiance et la sécurité comme fondements du plan pour la paix

INTRODUCTION

Le conflit israélo-palestinien est un problème de prime abord insoluble, mais qui n'est pas sans solution. Il y a plusieurs problèmes mis en évidence et chacun semble apparemment insoluble. D'abord il y a le problème de la reconnaissance. Il y a beaucoup de factions islamiques qui ne reconnaissent pas la légitimité de l'Israël. C'est un des problèmes au cœur du conflit. Sans cette reconnaissance de l'Etat israélien, aucune solution ne peut s'inscrire dans la durée. Une faction ou un gouvernement palestinien peut conclure un accord, que le prochain pourra aussi vite défaire car dans leur esprit, l'Israël n'existe pas. Donc les Israéliens ont le sentiment qu'ils doivent imposer cette réalité sur le terrain. Une réalité qui a pour point de départ une position de force. Mais cette position d'insécurité et la politique qu'elle commande ne permet pas d'apporter au problème une solution qui soit durable.

Cette politique israélienne ne répond pas au besoin de faire de la Palestine un véritable Etat avec une vraie voix politique, viable et sécurisante. Cette politique ne répond pas au problème de la pauvreté des Palestiniens, qui touche surtout les jeunes. Cette politique n'offre pas de solution au problème du 'droit de retour', qui aurait des conséquences sérieuses sur les problèmes de la pauvreté des Palestiniens et de la sécurité israélienne. Et enfin, cette politique n'apporte pas de solution au problème du statut de Jérusalem, qui est ouverte à toutes les religions. De plus, cette politique cause une vraie insécurité pour les factions palestiniennes qui pourraient donner une vraie reconnaissance à l'Etat d'Israël. Donc il existe, au cœur de tous les problèmes, un véritable problème d'insécurité des deux côtés.

Mais le conflit est plus complexe. Le conflit Israélo-palestinien est une raison, un point de ralliement pour tous les musulmans. Il s'agit parfois d'un point de ralliement sincère ; mais le plus souvent, il est utilisé, au sein d'autres pays islamiques, pour divertir l'attention, en particulier celle des populations pauvres de ces pays, des vrais problèmes dont souffre leur pays ; ce conflit devient alors un bouc émissaire pratique, derrière lequel dissimuler les vrais défis en dehors du conflit israélo-palestinien. C'est-à-dire qu'il est parfois préférable, aux yeux des autres pays islamiques, que le conflit se poursuive sans trouver de solution ; ce qui ne facilite pas la tâche des Européens et des Etats-Unis, qui tentent de créer des ouvertures pour parvenir à la résolution de ce conflit.

Et donc, dans la liste des acteurs ayant un rôle dans ce conflit, il y a aussi les Européens et les Etats-Unis, qui souhaitent une résolution pour différentes raisons, certaines bonnes, d'autres mauvaises. On ne peut pas traiter du conflit sans évoquer le pétrole, la guerre froide et le colonialisme. Cet héritage a pour cause d'empêcher toutes les parties impliquées dans ce conflit de croire aux solutions proposées par les Européens et les Etats-Unis. En même temps, jusque

récemment, les Européens et les Etats-Unis avaient choisi des côtés opposés dans ce conflit ; les Européens se ralliant à Yasser Arafat et les Etats-Unis aux côtés d'Israël.

Aujourd'hui, la structure des deux côtés principaux, l'Israël et la Palestine, a beaucoup évoluée. Les deux sont en train de modifier leurs diligences et en même temps, les Etats-Unis et l'Europe ont commencé à travailler ensemble pour parvenir à une solution. Comme à d'autres périodes dans ce conflit, ce moment représente une vraie opportunité de réaliser des progrès en direction d'une solution durable. Ce mémoire a pour but de démontrer pourquoi une telle solution est possible et comment elle peut s'articuler.

Mais avant qu'une solution puisse être proposée, il est important de comprendre la position et l'histoire de chaque acteur du conflit. Les supplices qu'ils ont infligés et les souffrances qu'ils ont endurés, sont des éléments importants à prendre en compte pour parvenir à mettre au point une solution durable. Et pendant ce petit voyage dans l'histoire de la région, je vais rappeler au lecteur, et tenter de démontrer que, le problème au fond du problème aujourd'hui est une véritable insécurité qui doit être traitée dans une partie des résolutions.

I. Les origines du manque de confiance du monde arabe

Du plus loin que l'on se souvienne, le manque de confiance et la domination par des puissances extérieures font partie de l'histoire du monde arabe. L'époque la plus moderne de cette domination était sous la forme de l'Empire Ottoman. Islamiste et autorisant un minimum d'indépendance, cette domination était plus acceptable que celle des conquérants à venir, mais elle n'en restait pas moins une domination. Cette époque marque la dernière fois où tout le Moyen Orient s'est considéré comme un tout, et le début de la domination moderne et de l'influence des puissances et des idées occidentales.

A partir de la fin du XVIIIe siècle, au moment de l'expédition de Napoléon en Egypte, jusqu'à la fin de la première guerre mondiale, l'Empire Ottoman s'est lentement effondré. Les pressions exercées par la Russie, la France, la Grande Bretagne et plus tard l'Allemagne, ont lentement divisé le Moyen Orient en sphères d'intérêt européen. Les politiques de Grande Puissance menées par l'Europe de l'Ouest ont dominé les vies et l'équilibre politique de la région. L'Empire Ottoman a continué à contrôler la zone, mais il devenait de plus en plus évident qu'il ne faisait que répondre aux ordres des puissances européennes.

11. L'entrée moderne de l'Europe dans le Moyen Orient

L'arrivée des Français sous le régime de Napoléon, a révélé que même un petit corps expéditionnaire d'une puissance occidentale pouvait conquérir et occuper facilement un des points centraux du Moyen Orient. L'occupation de l'Egypte par Napoléon fut de courte durée et son aventure en Palestine fut contrecarrée, non pas parce que les Egyptiens ou les forces ottomanes étaient en mesure de le vaincre ou de le repousser en dehors de la zone mais parce que les Britanniques et les autres forces européennes ont exercé des pressions sur Napoléon afin qu'il renonce à son expédition pour se consacrer à d'autres fronts. La fin de l'expédition napoléonienne a démontré que seule une puissance européenne était capable de contrecarrer l'intervention d'une autre puissance européenne dans la région. Ce fut une double leçon, qui laissait présager que les Arabes étaient à la merci des Européens et que seuls les hommes politiques européens de l'époque pouvaient arrêter une entreprise européenne dans la région. Ceci marqua le début d'un manque d'assurance au sein de la région qui persiste toujours aujourd'hui.

A partir de la fin du XIXe siècle, chaque fois qu'une puissance européenne s'avancit dans la région, elle se retrouvait face aux pressions d'une autre puissance européenne désireuse d'obtenir sa 'part de gâteau'. Les avancées, dans la région transcaspienne, de la Russie dans les années 1880, l'ont amenée aux frontières de l'Iran et de l'Afghanistan. Tandis que l'Empire russe s'élargissait, les Français avançaient parallèlement en Tunisie et les Britanniques en Egypte.

L'Allemagne débuta son avancée dans la région tardivement, mais de manière inquiétante aux yeux des Britanniques, ce qui poussa celle-ci à s'allier de plus en plus avec l'Empire ottoman.

Jusqu'à l'arrivée de l'Allemagne dans la région, la diplomatie britannique dans le Moyen Orient était fondée sur le principe de la préservation de l'intégrité et de l'indépendance de l'Empire ottoman, comme bouclier contre les menaces extérieures sur sa route vers l'Inde. La Grande Bretagne avait l'intention de mettre fin à son occupation de l'Egypte, mais les avancées de l'Allemagne et ses liens de plus en plus étroits avec l'Empire ottoman l'ont forcée à reconsidérer cette politique. En fait, les Britanniques conclurent un accord avec les Russes en 1907, visant à diviser l'Iran en sphères d'influence britanniques et russes afin d'empêcher l'influence allemande de s'étendre de l'Est et du Sud vers l'Iraq ottomane. A cette époque, l'Empire ottoman était plus ou moins intact dans la région, mais sous la domination générale de l'Europe. De la Tunisie et du Maroc français, à l'Asie centrale russe, en passant par l'Egypte britannique, les monarchies et systèmes politiques indigènes et leurs liens avec l'Empire ottoman, étaient plus ou moins conservés intacts, mais restaient sous l'occupation militaire et le contrôle général politique et économique des Européens. Le minimum d'indépendance dont jouissaient certaines tribus et régions sous l'Empire ottoman était remplacé par les grandes puissances européennes de l'époque. L'intérêt européen pour la région était uniquement lié aux autres actions européennes dans la région. Le Moyen Orient était devenu empêtré dans les politiques et disputes de l'Europe.

12. L'autonomie régionale sous l'Empire Ottoman

L'influence et la dynamique européennes dans la région n'était pas l'unique raison du changement. L'autonomie de la région fut imposée aux chefs ottomans dès le XVIIIe siècle. Bien que le Sultan ottoman fût en mesure de restaurer la souveraineté dans la plupart de l'Empire, les régions arabophones de l'Arabie, de l'Iraq, du Liban et de l'Egypte furent capables de garder une certaine indépendance, par rapport à Istanbul, dans les affaires locales. Dans ces régions aux provinces éloignées d'Istanbul, différents types de chefs indépendants se disputaient un vrai contrôle et ne donnaient qu'une allégeance nominale au suzerain ottoman.

Par exemple, Muhammad Ali Pasha gouverna l'Egypte entre 1805 et 1848 et mena une campagne diplomatique et militaire contre l'Empire ottoman. Les Britanniques et d'autres puissances européennes l'empêchèrent de détruire l'armée ottomane envoyée contre lui et de complètement se séparer de l'Empire ottoman. Cependant, Pasha fut capable de faire de l'Egypte une principauté autonome et de lancer un programme de modernisation de son royaume. Ses successeurs régnèrent jusqu'au milieu du XXe siècle et se revendiquèrent de plusieurs titres, de Pacha à Roi, afin d'affirmer leur égalité avec l'Empire ottoman et plus tard avec les monarchies

britanniques. A la même époque, le royaume du Pacha et de ses successeurs était toujours sous l'influence et le contrôle effectif des Britanniques.

Au fur et à mesure que des régions de l'Empire ottoman commencèrent à gagner en autonomie, leurs leaders focalisèrent leur attention sur deux actions : la modernisation de leurs armées et la centralisation de la gouvernance et de l'administration de leurs régions. Les objectifs finaux étaient de maintenir leur autorité, de dissuader les séparatistes et autres dissidents, et de gagner en autonomie par rapport à leurs nouveaux dominateurs, les puissances européennes. Au début, l'idée dominante était principalement militaire, pour préserver et consolider leur contrôle sur leurs régions et pour survivre dans un monde dominé par la force armée de l'Europe.

Pour moderniser leurs armées, ces leaders avaient besoin d'armes et d'instruction. Ironiquement, ce matériel et savoir-faire allait devoir venir de l'Ouest. A partir du XIXe siècle, des armes et technologies venues d'Europe commencèrent à circuler dans la région à un rythme soutenu. De la même manière, les idées et la diplomatie européenne commencèrent à influencer le Moyen Orient, ainsi que les échanges commerciaux avec l'Europe et les langues européennes. La conviction ancestrale de la supériorité de la société islamique était remise en question. Un profond malaise émergea au sein de la société islamique, qui s'accompagna d'un puissant contrecoup à l'encontre des idées et de l'influence européennes.

13. Les origines du Panislamisme

Durant cette époque, débutèrent deux importants mouvements de réforme. Le premier fut introduit de l'Inde vers le Moyen Orient par un intellectuel indien appartenant à la mouvance Naqshbande. Le savant commença par donner un regain aux enseignements égyptien et arabe. Les idées des Naqshbandes indiens insistaient sur la pureté de l'Islam original et sa déformation par les influences extérieures. Le mouvement de retour vers une version plus pure de l'Islam permit l'ascension des Wahhabis. Bien que les Wahhabis désavouaient les Naqshbandes, qui selon eux corrompaient la foi, ils embrassèrent le mouvement qui visait à purifier l'Islam.

Le mouvement Wahhabite s'étendit à travers l'Arabie. En 1818, les Wahhabis furent vaincus par les leaders locaux, l'Empire ottoman, et d'une certaine manière les puissances européennes. Malgré cette défaite, le Wahhabisme survécut. Bien que la véritable doctrine Wahhabite trouve peu de disciples au Moyen Orient à cette époque, le regain religieux qu'il représentait, influença les Musulmans de tous les pays et les imprégna d'un nouveau militantisme à l'approche de la future lutte contre les envahisseurs européens. Plus tard, et c'est toujours le cas aujourd'hui, la résistance aux influences extérieures fut menée et inspirée non pas par les Sultans, les soldats ou les savants, mais des leaders religieux du peuple qui représentaient l'un ou l'autre

de ses mouvements de regain. Ils furent et sont toujours capables de susciter de fortes passions et de canaliser de grandes énergies dans la région.

L'influence européenne eut encore un nouvel impact et des conséquences sur les populations du Moyen Orient. Les idées européennes de gouvernance se distillèrent au sein du nouveau leadership de la région. D'un côté, il y avait les idées libérales de démocratie parlementaire représentées par la Grande Bretagne et la France, et de l'autre, les idées d'un gouvernement hautement centralisé représenté par l'Allemagne et l'Europe de l'Est. Dans le premier cas, les nouveaux leaders du Moyen Orient, comme l'Egypte, essayaient les idées libérales démocratiques. Même la Turquie et l'Empire ottoman étaient influencés au point qu'un groupe d'officiers militaires appelés les 'Jeunes Turcs', obligèrent le Sultan à restaurer la Constitution de 1876 ; toutes ces expérimentations en termes de gouvernance constitutionnelle, s'accompagnèrent de problèmes et furent rapidement hors de contrôle pour les leaders qui les avaient introduites. A partir de la fin du XIXe siècle, les idées allemandes et italiennes visant l'unification de leurs peuples commencèrent à influencer vivement les dirigeants du Moyen Orient. Cette idée pris la forme d'un panislamisme au sein duquel les peuples musulmans forment un front uni contre la menace commune posée par les empires chrétiens, qui s'appui sur une solidarité et une unité définie par la religion. Un panislamisme limité et contrôlé devint même la politique officielle ottomane afin de maintenir l'importance de l'empire dans la région. L'idée du panislamisme fit de nombreux adeptes, mais il ne parvint pas à être accepté de manière universelle car l'idée européenne de pays ou de nation l'emporta aux yeux des leaders régionaux essayant de consolider leur pouvoir et de s'éloigner de l'ombre de l'Empire ottoman, et de la domination des Européens.

14. Les faux espoirs d'indépendance

Le déclin de l'Empire ottoman et les guerres mondiales à venir permirent aux nouvelles nations du Moyen Orient d'émerger, mais favorisèrent encore plus la supériorité complète des puissances étrangères chrétiennes d'Europe. Au commencement de la première guerre mondiale, le Sultan Calife déclara un djihad contre tous ceux qui luttèrent contre lui et ses alliés. La Grande Bretagne, la France et la Russie contrôlaient alors tous des régions dont les populations incluaient un nombre significatif de Musulmans, et les Ottomans ainsi que les Allemands espéraient que ces populations musulmanes se soulèveraient contre la domination des nations chrétiennes européennes. Cela n'arriva pas. Bien que presque tous les sujets de l'Empire ottoman restèrent loyaux envers celui-ci, les sujets musulmans en Arabie s'élevèrent en fait contre l'Empire ottoman. Les leaders nationalistes d'Arabie virent la guerre entre les puissances européennes comme une opportunité d'en finir avec le règne ottoman et de parvenir à l'indépendance

nationale. La révolte arabe fut lancée contre l'Empire ottoman depuis l'Hedjaz en Arabie, une province déjà quasiment autonome de l'Empire ottoman, et gouvernée par un leader héréditaire arabe. Les Britanniques, qui étaient tout près en Egypte, offrirent leur aide au leader arabe, Sharif Husayn. Les Britanniques promirent à Husayn une indépendance à peine définie dans le futur, si les Arabes acceptaient de se joindre aux forces alliées. Le résultat final de cette coalition fut, pour les Arabes, de parvenir à vaincre la suprématie ottomane, mais celle-ci fut vite remplacée par la domination plus subtile des puissances européennes. A la fin de la guerre, les Britanniques contrôlaient la plus grande partie de l'Iraq, toute l'Egypte et la Palestine, ainsi que la partie sud de l'Arabie. Ils exerçaient également une influence très forte sur le reste de l'Arabie. Les Français contrôlaient le Liban et la Syrie. Les Arabes n'obtinrent pas leur pleine indépendance en retour de leur soutien aux puissances alliées, mais ils conservèrent une certaine autonomie alors que les puissances européennes commencèrent à diviser le Moyen Orient en Etats et Nations. Les leaders arabes, au lieu de lutter pour une nation panislamique commencèrent à consolider leur autorité dans leurs propres régions, maintenant Etats. Les Européens de leur côté établirent des démocraties à l'image des leurs dans plusieurs régions d'influence et cimentèrent la légitimité de leur domination à travers la Ligue des Nations. Les Britanniques et les Français promirent l'autodétermination et l'indépendance ultime aux populations arabes dans ces nouveaux Etats. Les accords de paix signés dans ces nouveaux Etats donnaient la garantie que les pays arabes ne seraient ni des colonies ni des dépendances, mais de nouveaux Etats sous administration britannique et française dans la cadre du mandat de la Ligue des Nations, afin de les préparer à l'indépendance complète. Cependant, restait en suspens la question de savoir quand cette indépendance totale serait effectivement obtenue.

Les années d'entre-guerre marquèrent un lent retrait de la domination européenne, mais pas assez rapide aux yeux des nouveaux Etats arabes. La frustration par rapport au rythme de l'indépendance donna lieu à une nouvelle forme de révolte arabe. Des éruptions de violence contre la France et la Grande Bretagne eurent lieu dans presque tous les pays arabes et apportèrent la preuve qu'une simple politique de gouvernance directe était impraticable. A la place, la France et la Grande Bretagne optèrent pour une gouvernance indirecte à travers des gouvernements arabes. Grace à ce régime, les Français et les Britanniques conservèrent des positions privilégiées et le droit de garder des forces armées européennes sur les territoires des nouveaux Etats arabes. La déception arabe vis-à-vis de cet arrangement s'exprima au travers de vigoureux mouvements nationalistes. La lutte fut âpre et, au final, couronnée de succès en Iraq et en Egypte. La Grande Bretagne fut forcée d'accorder une indépendance formelle. Même avec cela, la présence militaire britannique fut maintenue. En Palestine, les Britanniques furent en

mesure de maintenir leur autorité directe et en Transjordanie, ils gouvernaient de manière indirecte.

L'accession au pouvoir des puissances fascistes en Italie et en Allemagne donnèrent aux Arabes l'espoir d'une autre riposte contre la Grande Bretagne et la France. Malgré cela, il continuait cependant d'être accepté que le Moyen Orient était toujours dominé par les puissances politiques de l'Europe. De la même manière qu'ils étaient impressionnés par la façon dont les Allemands et les Italiens avaient consolidé leurs Etats avant la première guerre mondiale, les Arabes étaient encore plus admiratifs des Gouvernements de type fasciste, menés par un centre fort ou une personnalité culte, et en particulier par l'attitude de l'Allemagne envers les Juifs. Les années d'entre-guerre ont vu la population juive de Palestine augmenter de manière lente mais continue. Haj Amin Al-Hubayni, le Mufti de Jérusalem, nommé par les Britanniques, alla même jusqu'à contacter le consul allemand de la région pour lui exprimer son soutien à Hitler. Le Mufti quitta la Palestine en 1941 et commença à rassembler un soutien contre les Britanniques et les Juifs, à Beyrouth, Bagdad, Téhéran et enfin Berlin. Ce voyage aboutit à la création du Party Ba' th en Syrie et en Iraq et généra un soulèvement de courte durée contre l'autorité britannique. Le soulèvement fut rapidement réprimé par les Britanniques et fournit un exemple supplémentaire de la domination anglo-française sur les terres arabes.

Pendant toute la seconde guerre mondiale, les puissances de l'Axe comme celles des Alliés cherchaient à rallier les Etats arabes à leur cause. Les deux Parties européennes promirent l'indépendance complète à ces derniers et aux mouvements nationalistes, en contrepartie de leur soutien. L'ironie de cette situation faisait que, même si les Etats arabes tendaient à favoriser le soutien aux Nazis et à l'idéologie anti-juive, par rapport à la domination franco-britannique de la région, c'était la persécution des Juifs par Hitler qui donna cours à la migration en masse des Juifs vers la Palestine. Avant le début de la seconde guerre mondiale, les autorités allemandes encourageaient les Juifs à quitter l'Allemagne pour la Palestine. Après la guerre, cette migration s'accrut car les peuples juifs d'Europe quittaient leurs foyers pour aller vers un Etat juif sur la Terre sacrée. Durant toute cette période, la Grande Bretagne tenta inlassablement de limiter la migration juive. Néanmoins, un nombre considérable d'Arabes tendaient à favoriser les Allemands, qui avaient pourtant envoyé les Juifs en Palestine, plutôt que les Britanniques qui avaient essayé de retenir ces derniers.

Le second effet de la montée au pouvoir des Nazis fut l'inondation de la propagande nazie. L'utilisation fasciste des Juifs en tant que bouc émissaire pour tous les problèmes du monde, trouva un soutien dans les Etats arabes qui avaient souffert de manière continue de la domination de forces étrangères, à commencer par l'Empire ottoman et ensuite par les puissances

européennes. La nouvelle génération de penseurs politiques arabes était considérablement influencée par l'idéologie anti-juive et cela mènera à de plus gros problèmes dans le futur avec la création de l'Etat d'Israël en Palestine. Par exemple, Nasser et Sadat en Egypte firent connaître par écrit leur sympathie et leur déception par rapport à la défaite allemande et leur soutien propre à l'espionnage allemand dans la région pour étendre la cause et l'idéologie nazie.

La fin de la guerre apporta peu de changement pour les Etats arabes par rapport à l'époque qui avait précédé le début de la guerre. Malgré les promesses d'indépendance et de retrait, la guerre se termina avec les troupes alliées toujours présentes en masse dans la plupart des pays arabes. Le Moyen Orient était gouverné par des régimes qui, même si les Alliés s'en méfiaient, étaient détestés de leurs propres populations car considérés comme les pantins des Alliés, qui n'avaient pas réussi à apporter une réelle indépendance à leur peuple. Même les Juifs de Palestine, bien que n'étant évidemment pas des sympathisants du IIIe Reich, s'étaient aliénés des puissances de l'Europe de l'Est, à cause de l'effort déterminé des Britanniques, aussi bien avant que après la guerre, visant à empêcher le reste des Juifs d'Europe d'atteindre les rives de la Palestine.

Ainsi au début de cette nouvelle époque marquée par la décolonisation, les Nations Unies et la Guerre froide, les Etats arabes et les peuples arabes eux-mêmes souffraient d'un réel manque de confiance. La domination venue d'abord de l'Empire ottoman et plus tard des puissances européennes occidentales, laissait les peuples arabes avec : une idée immature de la gouvernance ; une psychologie conflictuelle d'un état Panislamique opposée à la primauté d'Etats individuels et séculaires ; une tendance anti-juive à faire des Juifs les boucs émissaires de tous leurs problèmes ; et enfin le sentiment, émanant du manque, réel et profond, de confiance, que les peuples arabes n'avaient pas et n'auraient jamais le contrôle de leurs propres vies et nations et ne pourraient pas se séparer de la domination et de l'intervention de l'extérieur, en particulier des puissances occidentales chrétiennes. Au cœur de ce manque de confiance réel et de cette immaturité nationale, entrent en jeu le nouvel Etat d'Israël et le nouveau statut, indépendant et prospère, des nations du Moyen Orient elles-mêmes.

II. La création de l'Etat d'Israël et son manque de confiance

Les Juifs sont présents en Palestine depuis la lointaine antiquité, mais à partir de la fin de l'époque romaine, ils n'étaient plus en supériorité numérique au sein de la population dans la région. Depuis l'époque de la diaspora provoquée par les Romains, jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale, la population juive augmentait souvent grâce à l'immigration, le plus souvent inspirée par la religion. Vers la fin du XIXe siècle, débutait une nouvelle raison, qui allait encore accroître l'immigration vers la Palestine. Un petit nombre croissant de jeunes Juifs commencèrent à affluer d'Europe de l'Est sous l'inspiration du sionisme. Le sionisme était un mouvement tiré des traditions religieuses juives, en réaction à la diaspora romaine et à l'exile babylonien ; une version juive des idéologies nationalistes qui avaient cours à cette époque ; et de plus en plus, une réponse au rejet et à la persécution en Europe et plus tard par les autres nouveaux Etats du Moyen orient. Les colonies et mouvement que ces jeunes Juifs fondèrent, devinrent le noyau de ce qui devint finalement l'Etat d'Israël. Ce fut un Etat formé par ceux persécutés par l'histoire, sur une terre hostile et avec l'aide fluctuante et souvent contradictoire des puissances européennes. Depuis le tout début, les Juifs de Palestine avaient une conception solide de leur existence tenue en Palestine et de leur besoin de se grouper, de se protéger les uns les autres, de créer un Etat d'Israël eux-mêmes et de l'imposer dans la réalité de manière à ce qu'il résiste aux persécutions extérieures et aux changements de direction constants des politiques européennes.

21. Les origines européennes de l'Etat moderne d'Israël

Ce mouvement en faveur d'un Etat israélien remplit sa promesse en termes politiques en novembre 1917 avec la déclaration de Balfour. Le gouvernement britannique reconnut formellement le désir juif d'avoir un Etat à eux, en soutenant le projet de la déclaration pour la création d'un 'territoire national pour les Juifs' non-défini. Les termes de ce soutien et de la promesse étaient intégrés dans le mandat de la Ligue des Nations en vertu duquel les Britanniques administraient la Palestine. Comme les nouveaux Etats arabes de la région, l'indépendance, pour cet Etat sioniste aux contours mal dessinés, serait lente à venir. Au contraire des Etats arabes, il n'existait même pas réellement, sauf sur le papier. La Déclaration de Balfour donnait cependant une nouvelle envergure à la lutte des Arabes contre le mandat britannique et la montée de la pression juive dans la région. Cela créa une certaine frustration chez les Juifs dans la mesure où ils devaient attendre avant que cette promesse ne devienne réalité.

La tension et le ressentiment arabes à l'encontre de la croissance de la population juive en Palestine entre les deux guerres mondiales étaient palpables, mais étaient contenus par les puissances européennes de Grande Bretagne et de France. La lutte entre les Juifs et les Arabes en Palestine s'atténua même pendant la seconde guerre mondiale. Elle devait reprendre peu après la

guerre, alors que la concrétisation d'un Etat juif se rapprochait et que les Européens, et en particulier les Britanniques, épuisés par la guerre mondiale, ne parvenaient plus à exercer leur autorité comme avant. Pour le gouvernement britannique, luttant pour maintenir son empire dans d'autres régions du monde et devant la montée du ressentiment arabe en Palestine, l'arrivée massive et soudaine des Juifs en Palestine après la guerre était une situation impossible à résoudre. De 1945 à 1947, la Grande Bretagne essaya de contrecarrer le déluge de Juifs en tentant une action navale contre les transports de Juifs, une action policière en Palestine et une action diplomatique auprès des pays européens pour détourner, repousser et empêcher l'immigration. De par la faiblesse relative de la Grande Bretagne et son épuisement dû à la guerre, ses actions navale et policière furent inefficaces. Les efforts diplomatiques se heurtèrent à des oreilles sourdes car la prise de conscience de l'horreur de l'Holocauste nazi générait une grande compassion à l'égard des Juifs. L'apogée de ces circonstances força la Grande Bretagne à annoncer le 2 avril 1947, qu'elle remettait son mandat pour la Palestine aux Nations Unies. Son retrait était prévu pour le 15 mai 1948.

Après de longues délibérations, les Nations Unies décidèrent en novembre 1947 de partager la Palestine en trois entités : un Etat juif, un Etat arabe et un "corpus separatum" sous juridiction internationale pour la ville de Jérusalem. Peu après, le 17 décembre 1947, le Conseil de la Ligue Arabe déclara qu'il s'opposerait à la proposition de partage, par la force si nécessaire. L'autorité juive en Palestine accepta le plan des Nations Unies.

22. La Guerre pour l'indépendance de l'Israël

L'autorité juive au sein de la Palestine déclara l'Israël un Etat, conformément aux frontières dessinées par les Nations Unies le 14 mai 1948, un jour avant le départ des forces britanniques. Les Etats-Unis et l'Union soviétique reconnurent immédiatement le nouvel Etat. Les Arabes de Palestine, soutenu par une force de volontaires venus de Syrie, appelée l'Armée de la Libération, tenta immédiatement de détruire le nouvel Etat d'Israël. Le Roi Abdullah de Transjordanie fut nommé Commandant-en-Chef de toutes les armées arabes d'invasion. Le Roi Abdullah n'était pas seulement à la tête de la Légion Arabe, la plus efficace des armées arabes, et qui avait reçu une formation par les Britanniques ; il bénéficiait de l'avantage initial d'avoir déjà une partie de ses forces en Palestine dans le cadre du mandat et de l'armée britannique. La position de force du Roi Abdullah dans la région finit pourtant par jouer en faveur de l'Israël. Les autres leaders arabes soupçonnèrent les motifs du Roi Abdullah d'être soit de conduire les Israéliens vers la mer et de créer un Etat palestinien indépendant dans toute la Palestine ou de réunir les rives ouest et est du fleuve Jourdain et de créer un royaume Jordano-palestinien. Finalement, les différents pays arabes étaient plus divisés qu'unis, leur seule cause commune

étant limitée à leur opposition à la colonisation juive de la Palestine et à la création d'un Etat juif. Même le Mufti de Jérusalem ne coopéra pas pleinement avec le Roi Abdullah à cause de ces mêmes suspicions. La suspicion des motifs des uns des autres, et le soutien inefficace des efforts de guerre contre l'Israël des uns et des autres, forma un modèle qui devait se poursuivre pendant des années. Même les diverses factions et tribus au sein de la Palestine étaient incapables de collaborer contre la cause commune que représentait l'Etat d'Israël. Avant que la guerre d'indépendance pour les Israéliens ne commence, plusieurs Cheikhs palestiniens ont vendu des terres aux Juifs pour qu'ils y installent leurs colonies en dépit de l'accord entre les Etats arabes de ne pas laisser cela arriver, et en dépit des efforts des Britanniques visant à arrêter le flux de l'immigration juive et de la colonisation en Palestine. L'incapacité des Arabes à coopérer, qu'ils soient Palestiniens ou d'une autre nationalité arabe, et la surprenante démonstration de la force et de la coordination dont les Juifs firent preuve en tentant de protéger leur existence même, mena à la défaite des armées arabes dans la Guerre de 1948-1949. La Guerre de 1948-1949 ne fut qu'une série de départs et d'arrêts. Après que l'effort initial des armées arabes fut repoussé par les Israéliens, un cessez-le-feu fut déclaré. Ceci marqua le début des départs et des arrêts de la guerre, qui vit Israël gagner du territoire après chaque cessez-le-feu. Finalement, en février 1949, un armistice fut signé entre l'Israël et l'Egypte sur l'Ile de Rhodes. Suivirent des armistices entre l'Israël et le Liban en mars, avec la Jordanie en avril, et enfin avec la Syrie en juillet 1949. L'Etat d'Israël fut établi entre les frontières constituées par les lignes sur lesquelles les parties se sont entendues au moment de la signature des accords d'armistice. Les accords devaient être une étape transitionnelle vers un traité de paix complet six mois plus tard, mais les Etats arabes refusèrent de reconnaître à l'Etat juif, le droit d'exister dans le Moyen Orient.

Pour le nouvel Etat d'Israël, la guerre de 1948-1949 fut un moment déterminant pendant lequel les Juifs s'étaient unis et avaient forgé une nation au cours d'une guerre sanglante, où ils étaient surpassés par un nombre écrasant sans beaucoup d'aide extérieure. Pour les Juifs, c'était la confirmation que, après la marche extrêmement longue depuis la promesse de Balfour, jusqu'aux accords jamais mis en œuvre des Nations Unies pour leur Etat, et la guerre avec leurs voisins arabes qui suivit, la meilleure manière d'établir et de maintenir l'Etat d'Israël était de l'imposer sur le terrain, et dans le sang si nécessaire.

La défaite de la force combinée des armées arabes eut l'effet opposé sur les Arabes et en particulier sur les Palestiniens. Même si plus tard, des historiens arabes tentèrent de dépeindre la situation en prétendant que les Juifs avaient l'avantage militaire, le contraire était vrai. La balance de la puissance militaire revenait aux armées arabes, qui ne parvinrent pas à collaborer à cause de suspicions, de méfiance et d'intérêts nationaux conflictuels. Les Arabes utilisèrent l'arbitrage

international afin de s'accorder des pauses dans l'action, de se regrouper et de se réapprovisionner, mais jamais pour trouver une solution au problème d'un Etat palestinien. Même lorsque les Arabes palestiniens eux-mêmes essayèrent d'affirmer leur voix, ils ne reçurent aucun soutien de la part des autres Etats arabes. En 1949, les représentants des réfugiés palestiniens tentèrent de porter leur dossier devant la Commission de Conciliation pour la Palestine à Lausanne en Suisse et cherchèrent à trouver un compromis avec l'Israël, mais leur action fut désavouée par les gouvernements arabes. Un modèle était formé, dans lequel pour les Arabes, l'objectif final était la destruction d'Israël et non la création d'un Etat palestinien indépendant.

Le résultat final de la guerre apporta deux des problèmes qui devront, s'il doit y avoir une paix réelle et durable dans le Moyen Orient, être résolus dans le futur. Le premier problème était les réfugiés palestiniens. La guerre a déplacé 1,6 millions de Palestiniens, qui ont dû quitter leur foyer pour gagner les camps de réfugiés dans les Etats arabes voisins. Le deuxième problème résidait dans l'incapacité des Etats arabes à reconnaître le droit à l'Israël d'exister dans le Moyen Orient. Ces deux problèmes allaient mener à des frictions et des guerres continues dans le futur. La guerre de 1948-1949 enracina également le manque de confiance de chacune des parties. Pour les Israéliens, cela prit la forme d'une réticence à s'en remettre à l'arbitrage et aux accords internationaux pour assurer leur existence. Pour les Arabes, le manque de confiance vint de la réalisation que les intérêts nationaux et les suspicions ancestrales entre les Etats arabes viendraient saper les efforts communs visant à empêcher un Etat d'Israël au Moyen Orient.

23. L'Israël non reconnue par le monde arabe

Dans les années qui suivirent la création de l'Israël, il n'y avait pas de paix réelle en Palestine. Les Etats arabes voisins de l'Israël commencèrent guérillas et attaques terroristes pour perturber le nouvel Etat juif. A l'intérieur des Etats arabes, la défaite des armées arabes engrangea une succession de changements de gouvernements avec des implications internationales. Toutes les parties dans le conflit commencèrent à améliorer leurs armes et à choisir des alliés en dehors de la région qui pourraient les aider dans leurs buts : pour l'Israël, survivre en tant qu'Etat et pour les Arabes, pousser l'Israël à la mer.

Quelques mois après la signature de l'armistice de 1949, incursions aux frontières, raids, guerre économique et autres violations étaient devenues monnaie courante. En 1954, il était évident que les incursions des groupes d'assassins "fedayin" n'étaient pas des incidents isolés, mais comme pour les sanctions économiques contre les intérêts maritimes et commerciaux israéliens, les gouvernements arabes étaient informés de ces derniers, qui étaient organisés et mis en œuvre avec leur coopération. Mais le changement se produisait également au sein des gouvernements arabes.

La défaite des Etats arabes exacerba leurs problèmes internes déjà ténus. En 1951, le Roi Abdullah de Jordanie fut exécuté, par des agents du Mufti de Jérusalem à la Mosquée El Aqsa à Jérusalem, pour avoir secrètement initié un accord visant à atteindre un accord de paix avec l'Israël. En Syrie, le gouvernement fut renversé par un coup d'Etat militaire. Les gouvernements suivants seront renversés par la force jusqu'à ce que Hafaz Assad prenne le contrôle avec le Party Ba'th. Les événements de plus mauvaise augure pour le futur de la région, furent l'assassinat du Premier Ministre égyptien en 1949 et l'exile forcé du Roi Farouk en 1952. Gamal Abd Al Nasser et un groupe appelé les "Officiers Libres" prirent le contrôle du pays et commencèrent une philosophie de radicalisme et de nationalisme arabe extrême. L'ambition de Nasser était de devenir leader du monde arabe et d'être une personnalité en vue dans le monde de l'Islam. Afin de parvenir à ce but, Nasser commença à éveiller l'hostilité de l'Israël économiquement et grâce au soutien en secret des raids des Fédâyins. Il commença également à renforcer les forces armées égyptiennes grâce à une transaction massive d'armes avec la Tchécoslovaquie en 1955. Cet accord d'armement avec le bloc de l'Est constituait un renforcement énorme de l'importance de Nasser, positionnait l'Egypte en tant que la nation leader dans le Moyen Orient hostile à l'impérialisme occidental, et il permit à l'Union Soviétique de prendre pied au Moyen Orient, ce qui allait changer la nature du conflit : d'un problème arabo-israélien, il allait désormais faire partie de la Guerre Froide. En plus de bloquer la navigation des navires israéliens dans les eaux internationales de la Mer Rouge, Nasser soutenait également le Front de Libération Nationale dans leur lutte pour l'indépendance contre la France en Algérie. Cette action créa un lien entre l'Israël et la France, qui contribua à mener vers la crise de Suez de 1956. La France allait continuer à fournir aux Israéliens des armes modernes afin de compenser le gain de l'Egypte et les deux nations allaient débiter un dialogue sur la gestion du problème posé par Nasser. La Grande Bretagne entra dans cette équation après que Nasser ait négocié le retrait des troupes britanniques de la zone du Canal de Suez. Nasser négocia également avec les gouvernements Britanniques et des Etats-Unis, afin d'obtenir un prêt de la Banque Internationale pour la reconstruction et le développement visant à financer la construction d'un barrage sur le Nile au dessus d'Aswan. Cependant, Nasser conduisait également en secret des négociations avec l'Union Soviétique afin d'accomplir le même projet. Lorsque les Etats-Unis découvrirent les tentatives de Nasser de faire jouer l'Est contre l'Ouest, ils retirèrent l'offre américaine pour le financement du barrage. En représailles, Nasser nationalisa le Canal de Suez en juillet 1956 et mis un terme au Traité anglo-égyptien. Cette action affecta grandement les intérêts stratégiques de la France comme de la Grande Bretagne, en menaçant des voies d'approvisionnement vitales de pétrole vers l'Europe.

24. La crise du Canal de Suez et ses conséquences

Les menaces économiques envers la Grande Bretagne et la France ainsi que la menace économique et la menace militaire croissante envers l'Israël les menèrent à une réaction commune dans la crise de Suez de 1956. Leur campagne débuta pour de bon le 29 octobre 1956 et se termina le 6 novembre 1956 par un cessez-le-feu. La victoire militaire des puissances mises en commun ne fut pas la victoire totale qu'ils avaient cherché à obtenir et changea la dynamique de l'influence et du pouvoir dans la région pour les décennies à venir. Les menaces d'intervention soviétique dans la crise, impliquant l'utilisation possible d'armes nucléaires, ainsi que la réaction négative des Etats-Unis à l'action de ses alliés européens mirent finalement fin à la campagne. L'action commune des deux ennemis de la Guerre Froide enracina le conflit dans la terre du Moyen Orient et dans le contexte de la Guerre Froide. La fin de la campagne apporta la prise de conscience de la bipolarité du monde et força les Britanniques et les Français à jouer des rôles secondaires de soutien dans cette lutte. Ceci mis effectivement un terme à leur position de dominateurs politiques dans la région et renforça davantage la position de Nasser dans le monde arabe. Finalement, la fin de la crise laissa l'Israël sans le soutien d'une puissance extérieure forte dans la crise et réaffirma sa tendance à tracer sa propre route et à protéger lui-même son futur.

Un effet secondaire fut l'arrêt par la Grande Bretagne de ses propres échanges diplomatiques dans la région : à partir de cette période elle allait lier toute sa future diplomatie dans la région aux Etats-Unis. La France allait décider au contraire qu'elle devait forger sa propre diplomatie, souvent en indépendance totale par rapport au reste de l'Occident. Les Nations Unies, de leur côté, considérèrent cette situation comme une autre chance de jouer, dans la région, un rôle de médiateur, de surveillance et pour veiller au respect des accords établis ; mais elles devaient échouer dans cette initiative.

A la fin de ce conflit, les Etats-Unis forcèrent l'Israël à renoncer aux gains obtenus à Charm El-Cheikh pour protéger sa position économique et sur la Bande de Gaza. Cela fut fait avec la garantie du soutien des Nations Unies par le biais d'une force d'urgence permanente des Nations Unies pour le Désert du Sinai. A Gaza, le retrait des forces israéliennes engendra une période de violence durant laquelle les Palestiniens qui avaient coopéré avec les forces occupantes israéliennes furent exécutés. La force des Nations Unies fut incapable de contrôler les gangs de Fédayins errants. Nasser dépêcha un gouverneur militaire pour la zone, qui s'installa, congédia le Maire de Gaza, élu localement ; le fit remplacer par un maire pro-égyptien, et exerça avec succès une pression sur la force des Nations Unies pour qu'elle ne patrouille que les frontières de la zone et ne supprime pas le contrôle égyptien à l'intérieur de la zone.

Cela va sans dire que l'Israël perdit encore plus confiance dans les résolutions et les actions des Nations Unies. De leur côté, les arabes voyaient une fois encore l'intervention armée européenne dans leurs affaires. Finalement, Nasser fut encouragé par ce soutien de l'Union Soviétique et par sa capacité à forcer les Nations Unies à se recroqueviller en ordonnant à la force des Nations Unies de se retirer entièrement du Sinaï en 1966, garantissant ainsi effectivement la guerre de 1967.

25. La Guerre des Six Jours et l'influence soviétique dans le conflit

Durant les dix années qui se sont écoulées entre la guerre de 1956 et la Guerre des Six jours de 1967, Nasser perdit son alliance avec la Syrie, irrita l'Arabie Saoudite à cause de ses actions au Yémen et s'aliéna la Jordanie après s'être mêlé des affaires intérieures jordaniennes. Il était à un moment bas de son leadership supposé du monde arabe, mais avec l'aide et l'encouragement de l'Union Soviétique, il changea sa position quasiment du jour au lendemain. Le 20 mai 1967, Nasser envoya une troupe de 100 000 hommes dans la péninsule du Sinaï, au moment où les forces d'urgence des Nations Unies se retiraient. Le monde arabe fut saisi d'hystérie et Nasser fut à nouveau adouber comme le leader de ce dernier. Tous les gouvernements arabes assurèrent leur soutien à l'appel de Nasser visant à la destruction d'Israël. Israël faisait à nouveau face à des forces égyptiennes positionnées directement le long de ses frontières et à des forces hostiles sur toutes ses autres frontières. Le 22 mai 1967, Nasser ferma à nouveau les Détroits de Tiran, bloquant effectivement le lien économique vital de l'Israël. Les principales puissances tentèrent de former une force navale afin de mettre en œuvre les assurances faites à l'Israël en 1957 par les Nations Unies, mais aucune force ou action n'émergea à cause d'un veto de l'Union Soviétique au Conseil de Sécurité. L'Israël tenta d'obtenir une aide bilatérale auprès des gouvernements occidentaux, mais fut repoussée même par la France. La France avait soutenu l'Israël pendant sa longue implication dans la crise en Algérie, mais avec l'indépendance de cette dernière, elle était plus intéressée d'obtenir les faveurs des gouvernements arabes. Pour l'Israël, ce fut un coup psychologique écrasant comme le fait remarquer Chaim Herzog « Ainsi, lorsque l'Israël était en crise, son alliée, la France, sans un mot d'avertissement, lui tournait le dos. L'Israël était, semblait-il, toute seule ».¹

Le 5 juin 1967 l'Israël, encerclée d'ennemis, décida d'attaquer la première. En seulement six jours, elle fut vainqueur des armées égyptiennes, jordaniennes et syriennes et de leurs alliés arabes. Ce qui était plus important pour l'Israël dans le futur, c'est que la situation stratégique de son existence changea radicalement. L'Israël contrôlait maintenant le Sinaï jusqu'au Canal de Suez, la Bande de Gaza, la Cisjordanie jusqu'au Jourdain, tout Jérusalem et les Hauteurs de

¹ HERZOG Chaim, *The Arab-Israeli Wars*, New York; Random House, 2005, p. 150.

Golan en Syrie. Les Arabes, par contre, avait perdu beaucoup et les Palestiniens complètement. La période qui suivit immédiatement la guerre fut dominée par l'influence des bienfaiteurs des arabes, l'Union Soviétique. Jusqu'à sa chute, l'influence de cette dernière contribua à empêcher de trouver une solution au conflit israélo-palestinien et fut la raison de l'engagement total des Etats-Unis dans le conflit.

Suite à la fin de la Guerre des Six jours, le président Nasser et plus tard le Roi Hussein, tentèrent de négocier une résolution pacifique du conflit. Ces actions furent bloquées par l'Union Soviétique. Le Président Nikolai Podgornyï, accompagné d'un grand contingent militaire, s'envola vers le Moyen Orient afin de reconstruire les armées égyptiennes et syriennes. La réaction arabe à cette démonstration du soutien soviétique fut un appel pour un sommet arabe le 1er septembre 1967. Avec les garanties et l'influence soviétiques, les Etats arabes adoptèrent une nouvelle politique commune contre l'Israël, « la Résolution des Trois Non ». Celle-ci stipulait qu'il n'y aurait pas de négociation avec l'Israël, pas de reconnaissance de l'Israël, et pas de paix avec l'Israël. La Guerre Froide et l'intransigeance arabe s'était abattues sur, et empêchaient, la paix dans la région.

Le gel des positions, causé par la nature bipolaire et liée à la Guerre Froide du conflit contribua à prolonger la résolution des deux derniers problèmes du conflit, qui, à ce jour, attendent toujours d'être résolus : le statut final de Jérusalem et la création d'un Etat de la Palestine. A cause des actions soviétiques, les terres conquises par l'Israël lors de la Guerre des Six Jours continueraient d'appartenir à l'Israël jusqu'à ce que les négociations puissent reprendre à nouveau. Ces négociations eurent lieu de manière bilatérale aussi longtemps que les Soviétiques tenaient les pays arabes sous leur emprise.

La défaite des Etats arabes mena à des changements au sein de leurs gouvernements nationaux et à l'émergence, lentement, d'une voix palestinienne indépendante. Elle mena aussi à un changement dans la nature du conflit qui vit la guerre «chaude» entre l'Israël et l'ensemble des pays arabes, même si ces derniers manquaient d'unité, se transformer en une guerre entre l'Israël et chacun des Etats arabes. Lentement, un conflit direct armé entre l'Israël et les Etats arabes devint indésirable, et fut remplacé par un soutien à des groupes capables de blesser l'Israël grâce à une action armée ; ceci devint la méthode préférée pour atteindre le but visant la destruction de l'Israël.

III. L'Indépendance palestinienne et le désir de devenir un Etat

La Guerre des Six Jours a eu un effet particulier sur les Palestiniens. Entre 1949 et 1967, la Ligue Arabe, et en particulier l'Etat arabe occupant des parties de la Palestine, affirmaient parler au nom des Palestiniens, et à certains moments, décourageaient et parfois même empêchaient les Palestiniens de participer au processus politique des négociations pour la paix. La Ligue Arabe avait fondé l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) en 1964 afin de donner un visage politique aux besoins des Palestiniens mais à cette époque, il n'était donné aucun pouvoir politique à l'organisation dans les décisions qui touchaient les Palestiniens. La défaite totale des Etats arabes en 1967 mit fin à leurs droits de s'exprimer au nom du peuple palestinien et renforça le profil et l'importance de l'OLP. Au fur et à mesure que les guérillas des Palestiniens remplaçaient le retrait des soldats des nations arabes dans la lutte contre l'Israël et le symbole de toute l'opposition arabe à l'Israël, l'OLP devint rapidement un acteur international dans le futur de l'Etat palestinien.

31. La montée au pouvoir de l'Organisation de Libération de la Palestine

L'OLP fut initialement créée en Jordanie et menait des opérations de résistance, une guerre de guérillas et de terrorisme. En 1970, l'organisation entra en conflit avec le gouvernement royal jordanien et fut repoussé en dehors des frontières de Jordanie par les forces du Roi Hussein. Depuis la Jordanie, Yasser Arafat, le leader de l'OLP, déplaça celle-ci au Liban d'où ils poursuivirent leur guérilla, résistance et tactiques terroristes contre l'Israël. Le Liban représentait une base particulièrement intéressante pour les activités de l'OLP contre l'Israël de par l'anarchie qui régnait dans le pays. Depuis la fin de la Guerre des Six Jours, le Liban était dans un état de guerre civile et l'OLP en profita pour devenir un "Etat virtuel dans l'Etat". Les attaques continues contre l'Israël pendant causèrent la fin de cet Etat semi-protégé à partir duquel l'OLP pouvait agir, lorsque l'Israël envahit le Liban en 1982 et poussa l'organisation vers la Tunisie.

Depuis le début de l'OLP jusqu'à la fin des années 1980, ses actions consistaient principalement à attaquer l'Israël, ainsi que des cibles en dehors de la région afin de générer de la publicité pour sa cause. Expulsé d'un pays bordant l'Israël et étiqueté en tant que groupe terroriste par les Etats-Unis, l'OLP changea de tactique. A la fin des années 1980, et au début des années 1990, l'OLP transféra sa lutte sur les territoires palestiniens occupés et entama une rébellion contre les autorités israéliennes, en fin de compte connue sous le nom de "Intifada". L'Intifada était dirigée, pas contre des cibles neutres à l'étranger, mais contre le personnel et les instruments de l'occupation des terres palestiniennes. L'OLP était alors connue, et reconnue par les Nations Unies en tant que voix officielle du peuple palestinien. Yasser Arafat était reconnu en tant que chef de l'OLP et donc de tout le peuple palestinien. La manière dont il orchestra

l'Intifada aida à lentement modifier l'image de l'OLP, qui n'était plus considérée comme une organisation terroriste mais comme une organisation de combattants pour la liberté et contre une occupation illégale et injuste par les Israéliens.

Cependant, la Guerre Froide continuait de peser sur les chances de parvenir à une paix entre les Israéliens et les Palestiniens. Les Soviétiques fournissaient des armes à leurs amis arabes et leurs amis arabes fournissaient en retour armes et argent à l'OLP. La position, sponsorisée par les Soviétiques, des "Trois Non" des Arabes contre l'Israël, resta inchangée à l'exception de l'Egypte. L'OLP, bien que son profil se soit élevé et qu'elle ait été reconnue comme la voix du peuple palestinien, ne pouvait rien faire d'autre que faire campagne pour une nation palestinienne indépendante.

32. La première tentative de paix entre l'Israël et la Palestine

La chute du Mur de Berlin et le déclin de l'Union Soviétique, créèrent un changement important dans l'état de l'ordre mondial. Au moment de la première guerre du Golfe contre l'occupation iraquienne du Koweït, le monde tourna son attention vers le Moyen Orient et l'origine présumée des problèmes de la région : le conflit irrésolu entre l'Israël et la Palestiniens. L'effondrement de la logique que le monde bipolaire avait imposée sur le monde, confronta les Etats et les peuples du Moyen Orient aux mêmes menaces que ceux d'autres régions "libérées" telles que la Yougoslavie et l'Europe centrale : le retour au chaos, alors que les races, religions et minorités dans plusieurs pays luttaient pour leur propre voix nationale privée et leur auto-détermination. Le Moyen Orient, comme ces autres régions, pouvait bouger lentement et parfois avec réticence pour régler ses problèmes, ou cédaient à ses anciens conflits et haines, accompagnés d'une descente dans le chaos et le carnage. Pour cette raison et pour la stabilité du lien économique vital que représente le pétrole, les pays, à l'intérieur et à l'extérieur de la région, firent pression sur l'Israël, les meneurs de l'OLP et les Etats arabes de la région eux-mêmes afin qu'ils embarquent dans des négociations visant le transfert des territoires occupés de l'autorité israélienne vers l'autorité palestinienne.

Avec les pressions du monde extérieur et l'instabilité, la mort et le manque d'assurance générée par l'Intifada à l'intérieur de la Palestine, l'Israël et l'OLP décidèrent de se reconnaître mutuellement et d'entamer des négociations. Ils parvinrent finalement à des accords d'intérim prévoyant le transfert de l'autorité des police et armée israéliennes vers les Palestiniens dans la Bande de Gaza et en Cisjordanie. Avec l'accord visant à mettre fin à l'autorité israélienne dans les zones occupées, le dernier des peuples arabes, les Palestiniens, semblait proche de réaliser son rêve de liberté et d'indépendance. A ce moment pourtant, la question pressante n'était plus d'être

libéré de l'autorité étrangère et de commencer à établir une nation indépendante, elle portait sur le type de nation à établir et le type d'autorité dont cette nation bénéficierait.

33. La montée au pouvoir du Hamas

L'OLP n'était pas une organisation élue de manière démocratique et sa domination de l'autorité palestinienne ne s'était pas formée grâce à un processus démocratique, et il existait d'autres voix parmi la communauté palestinienne qui désiraient être entendues. Le Djihad islamiste, la Brigade Al Qassam, le Front populaire pour la Libération de la Palestine et le rival le plus populaire de l'OLP, le Hamas, luttèrent tous pour le leadership du peuple palestinien.

Quelques unes de ces organisations sont panislamiques par nature et ne reconnaissent pas le droit à Israël d'exister. La courte période de règne absolu de l'OLP sur l'autorité palestinienne, mis en évidence la mauvaise gestion de l'effort par Arafat et l'évidente incapacité de celui-ci à partager le pouvoir avec une autre personne ou une autre organisation au sein de la communauté palestinienne. Ceci laissa la porte ouverte à d'autres organisations que l'OLP, qui tentèrent d'améliorer la vie du Palestinien moyen. Le Hamas a remporté un grand succès dans cette entreprise.

Le Hamas fut créé en 1987 par le Cheikh Ahmed Yassin. Cette organisation est de nature extrémiste et pris part à la première Intifada et à celles qui suivirent. Elle dispose d'un bras militaire, qui a exécuté de nombreux attentats suicides de grande envergure en Palestine et en Israël, mais elle a également un bras social qui a essayé d'améliorer la vie des Palestiniens à Gaza et en Cisjordanie. Les activités du bras militaire du Hamas l'ont conduit à être considérée comme une organisation terroriste par l'Australie, le Canada, l'Union Européenne, l'Israël et les Etats-Unis. Bien que le financement du Hamas soit étroitement surveillé depuis la guerre contre le terrorisme, commencée le 11 septembre 2001, l'organisation reçoit des fonds considérables de l'Iran, des expatriés palestiniens et de bienfaiteurs privés en Arabie Saoudite et dans d'autres Etats du Golfe. Ceci a permis au Hamas de dépenser annuellement des dizaines de millions de dollars dans de vastes réseaux de services sociaux qui financent des écoles, des orphelinats, des mosquées, des cliniques de soins, des cantines populaires et des fédérations sportives.

Alors que le leadership de l'Autorité palestinienne dans le processus de paix bredouillait, la popularité du Hamas parmi le peuple palestinien s'accroissait. Il a utilisé efficacement les attentats suicides pour pousser le processus de paix dans une impasse. Au même moment, le Hamas dénonçait les Accords d'Oslo de 1993, et refusait de participer aux élections législatives et présidentielles palestiniennes de 1996. Ceci permit à Yasser Arafat et au Fatah de gagner les premières élections démocratiques reconnues du peuple palestinien, mais ensuite le Hamas fut

aussi à même de délégitimer Arafat aux yeux de son propre peuple, de l'Israël et des Etats-Unis en montrant que celui-ci ne représentait pas et ne contrôlait pas l'ensemble du peuple palestinien.

Une seconde Intifada débuta en septembre 2000. Cette Intifada conduisit au meurtre de centaines de civils palestiniens et israéliens. Des mesures énergiques de grande envergure furent mises en place par les Israéliens pour limiter l'autonomie de l'Autorité palestinienne et son infrastructure, en représailles contre les meurtres. Le Hamas contribua à poursuivre les attaques contre les cibles israéliennes aussi bien civiles que militaires. Le résultat final de la seconde Intifada fut la destruction de presque tout ce qui avait été construit en Palestine après les Accords d'Oslo ; elle contribua à détruire et perturber encore davantage les vies quotidiennes du Palestinien moyen et à approfondir encore le manque de confiance de chaque partie dans les intentions de l'autre et de la sincérité de chacun dans le processus de paix. Les israéliens pensaient avoir fait tout ce qu'ils pouvaient, et qu'il ne était plus possible de négocier avec une partie qui soit les trahissait, soit n'était pas réellement un gouvernement capable de contrôler la majorité de sa population ou encore qui n'était pas capable de respecter ses accords. Les Palestiniens manquent de confiance en eux car tout ce qu'ils ont construit peut et a été détruit par les Israéliens en peu de temps lors d'actions de représailles. Leurs vies et économie sont sévèrement perturbées par l'Etat policier dans lequel ils vivent. Leurs espoirs d'avoir leur propre Etat sont de plus en plus amoindris au fur et à mesure que les Accords d'Oslo avancent et qu'aucune somme de négociations ne semble apporter de réponse à leurs aspirations.

34. La vraie représentation du peuple palestinien

A l'intérieur de ce désespoir présent chez toutes les parties, il y a aussi de grands changements. En novembre 2004, Yasser Arafat meurt. Sa mort conduisit à l'organisation de nouvelles élections en 2005 au cours desquelles Mahmoud Abbas, un modéré, fut élu Président de l'Autorité palestinienne. Bien que le Hamas ait boycotté ces élections également, ils ont toutefois participé aux élections municipales à Gaza et en Cisjordanie au printemps 2005. Avec leur succès modéré, ils proclamèrent aussi une période de calme et leur intention de participer aux élections législatives palestiniennes de 2006. L'Israël, pour sa part, refusa que le Hamas mène une campagne active dans certaines parties de la Cisjordanie. Bien que le Hamas ait retiré son appel à la destruction d'Israël de son manifeste électoral, il ne reconnaissait toujours pas l'Israël comme un Etat souverain et revendiquait tout le territoire de l'Israël moderne, ainsi que la Bande de Gaza et la Cisjordanie comme étant des terres palestiniennes qui ne pourraient jamais être abandonnées à des non musulmans.

Malgré les objections de l'Israël, le Hamas remporta une victoire écrasante aux élections législatives palestiniennes de janvier 2006 en recueillant 74 des 132 sièges au Parlement. Les

leaders du Hamas désignèrent alors Ismail Haniya comme leur candidat au poste de Premier Ministre et le Président Mahmoud Abbas a demandé à M. Haniya de composer un gouvernement. Le Premier Ministre d'intérim, Ehud Olmert, déclara en réponse que l'Israël "ne maintiendrait pas des contacts avec une administration dans laquelle le Hamas jouerait un rôle, qu'il soit petit, grand ou important."²

Aujourd'hui les Palestiniens ont une vraie démocratie, mais un Etat dévasté et occupé. Ils ont un leadership représentatif, mais c'est un leadership qui, en termes législatifs, n'est reconnu ni par les Etats-Unis, ni par l'Union Européenne, ni par l'Israël. Les trois ont, en fait, fait le serment de geler les fonds nécessaires pour faire de la Palestine un Etat viable, un Etat avec lequel une paix pourrait finalement être négociée. Même la Palestine elle-même est maintenant gouvernée par un parti qui refuse de reconnaître le droit à l'existence de ses partenaires prétendus de négociation.

² BBC News, Hamas presents PM choice to Abbas, news.bbc.co.uk, 20 Feb 2006.

IV. L'Europe, les Etats-Unis et les solutions au conflit israélo-palestinien

La reconnaissance mutuelle, et celle de tous les autres Etats de la région et des autres Etats du monde, de l'Israël et de la Palestine comme des Etats légitimes dans le Moyen Orient, est la plus fondamentale des étapes nécessaires afin de pouvoir parvenir à une paix durable. Cela s'est avérée difficile à obtenir à travers les années et la montée au pouvoir du Hamas en Palestine montre que cette reconnaissance mutuelle peut être perdue rapidement après avoir été gagnée. La reconnaissance mutuelle est primordiale et une question sur laquelle l'Union européenne et les Etats-Unis sont tous les deux vivement d'accord. Toutes les deux considèrent le Hamas comme une organisation terroriste et elles demandent toutes les deux que le Hamas reconnaisse le droit à l'Israël d'exister avant de retirer l'étiquette "terroriste" du Hamas. L'Europe dans sa globalité pendant des décennies et aujourd'hui l'Union européenne, ont collaboré côte-à-côte et de manière indépendante avec les Etats-Unis pour examiner et résoudre le conflit entre l'Israël et la Palestine et pour trouver une paix durable. L'UE et les Etats-Unis ont abordé chacun des problèmes principaux dans le conflit, soit ensemble ou séparément, mais le plus souvent de nature gratuite. De la même manière qu'elles s'entendent sur l'importance fondamentale de la reconnaissance mutuelle, elles sont aussi d'accord sur d'autres questions auxquelles l'Israël et la Palestine doivent faire face. Cela inclut : les frontières finales de chaque Etat sur la base des résolutions 242, 338, 1397, 1402 et 1515 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, et les principes de la Conférence de Madrid avec des ajustements mineurs, mais sur lesquelles elles s'entendent mutuellement ; la nécessité d'examiner le droit de retour de la Diaspora palestinienne après la guerre de 1948-1949, mais ici encore sur la base d'un accord mutuel entre les deux parties ; une solution juste du problème de Jérusalem ; et la nécessité de garantir que l'Israël a en la Palestine un partenaire pour la paix, qui est économiquement viable et politiquement cohérent. L'UE et les Etats-Unis sont aussi mutuellement d'accord sur le fait que les solutions du conflit entre l'Israël et la Palestine doivent être négociées et acceptées par les deux parties elles-mêmes afin de garantir une paix durable et viable. L'unique différence entre l'UE et les Etats-Unis est la manière par laquelle la paix doit arriver. L'UE parle d'un accord de paix global entre l'Israël et tous ses voisins, y compris la Syrie et le Liban. Les Etats-Unis voudraient également aboutir à ce résultat, mais pensent que le problème israélo-palestinien peut être abordé séparément des autres problèmes de l'Israël avec des voisins, dans l'espoir que la paix israélo-palestinienne viendra aider les autres processus de paix. En fait, l'UE considère la paix israélo-palestinienne entre tous les voisins de l'Israël comme faisant partie intégrante de la solution au conflit israélo-palestinien, alors que les Etats-Unis voient la solution au conflit israélo-palestinien comme faisant partie intégrante de la stabilité entière de la région. Ce n'est pas une grande différence de politique entre

deux des membres du quatuor. En fait, à travers l'histoire du processus de paix, qu'ils supportent une partie ou l'autre, l'UE et les Etats-Unis ont collaboré de manière appliquée et constructive, vers le même but.

41. Les tentatives des Etats-Unis pour la paix et le soutien de l'Israël

Après la guerre de 1967, l'Israël n'avait pas un seul ami puissant. Les politiques de la France étaient devenues plus pro-arabe. De même, la France n'était pas d'accord avec les avancées de l'Israël, en termes de territoire, après la guerre. L'Israël s'est tourné vers les Etats-Unis pour être son bienfaiteur et ces derniers ont saisi l'opportunité de répondre de façon détournée à l'influence croissante de l'Union soviétique dans la région. Les Etats-Unis ont commencé à fournir à l'Israël la plupart de son matériel militaire. La relation des Etats-Unis avec l'Israël allait devenir de plus en plus solide au fur et à mesure des années. Cette relation allait aussi offrir à l'Israël un sentiment de sécurité au moment où arrivèrent des ouvertures pour faire la paix avec ses voisins. La première de ces ouvertures vint de l'Egypte et de Anwar Sadat, lorsque ce dernier s'envola pour l'Israël dans une initiative sans précédent, peu après la Guerre du Sinaï de 1973, afin de commencer la première initiative de paix d'un Etat arabe avec l'Etat d'Israël. Bien que cette initiative de paix fut entièrement le travail de l'Egypte et de l'Israël, elle fut largement soutenue financièrement, militairement et politiquement par les Etats-Unis. Dans son sens le plus fondamental, cette initiative de paix ouvrit la voie à toutes les initiatives de paix à venir. Elle reconnaissait le droit à exister de l'Israël dans le Moyen Orient, commença le processus d'échange des territoires, gagnés par l'Israël dans la guerre de 1967, contre une cohabitation pacifique avec ses voisins, établit les forces d'observation et de surveillance des Nations Unies visant à améliorer les disputes, et le plus important, il provenait de l'Israël et de l'un de ses voisins, mais était soutenu, dans sa mise en œuvre, par des nations extérieures à la région.

La paix entre l'Israël et ses autres voisins ne suivit pas rapidement. Les rivalités liées à la Guerre Froide jouaient un grand rôle dans ce processus, mais l'effondrement de l'Union soviétique et la première Guerre du Golfe donnèrent l'impulsion à une nouvelle tentative pour la paix. Le 6 mars 1991, le Président George H. Bush exposait les grandes lignes d'un cadre pour la paix fondé sur les résolutions 242 et 338 du Conseil de Sécurité des Nations Unies (CSNU), et sur le principe du territoire pour la paix. Bush fit aussi savoir aux Palestiniens que les Etats-Unis voulaient qu'ils aient des droits politiques légitimes et s'opposèrent à l'annexion par l'Israël de l'Est de Jérusalem. A Madrid, le 30 octobre 1991, les Etats-Unis, l'URSS, la Communauté européenne, l'Egypte, l'Israël, le Liban, la Syrie, la délégation Palestino-jordanienne, s'entendirent pour séparer les voies de négociations israélo-jordaniennes et Israélo-palestiniennes.

Finalement, en août 1993, les négociateurs palestiniens furent nommés à un comité de coordination de l'OLP, mettant ainsi terme à la farce qui avait tenu l'OLP à distance des discussions à cause de son étiquette d'organisation terroriste. En septembre 1993, des discussions secrètes entre les Israéliens et les Palestiniens à Oslo en Norvège, aboutit à une "Déclaration de principes", qui reconnaissait à l'Israël le droit d'exister, qui acceptait les résolutions 242 et 338 du CSNU et la résolution pacifique du conflit. En plus de reconnaître l'Israël, Yasser Arafat renonçait au terrorisme et à la violence, et déclarait qu'il s'engagerait à les empêcher d'avoir lieu. Les Israéliens acceptaient de donner l'auto-gouvernance aux Palestiniens dans Gaza et Jéricho et de transférer l'autorité sur les affaires intérieures en Cisjordanie et à Gaza. L'accord entre les Palestiniens et les Israéliens, et le fait que la Jordanie avait été séparée de ces négociations, permirent à l'Israël et à la Jordanie de conclure leur propre traité de paix le 26 octobre 1994.

Ainsi, à la fin de 1994, l'Israël avait obtenue une paix ténue avec ses voisins sur la majorité de ses frontières, et avec les Palestiniens vivant sur le territoire qu'elle occupait, et de manière plus importante, il avait obtenue une reconnaissance et les prémisses de leur marche légitime vers la reconnaissance de leur Etat. Bien qu'optimiste, les discussions continues entre l'Israël et la Palestine s'enlisèrent et le rythme lent du changement mena à la seconde Intifada. Les deux parties dans le conflit sont à blâmer pour la langueur du processus. L'Israël comme les Palestiniens ont pris des positions et des actions qui fait dérailler la viabilité d'une solution à deux Etats, et ébranle sérieusement les sentiments de confiance naissants qui se développaient des deux côtés et qui furent générés par le processus de paix d'Oslo. Mais, d'un point de vue optimiste, la condition préalable centrale pour la paix, la reconnaissance du droit d'Israël à exister dans le Moyen orient, et pour l'Etat d'Israël d'exister à ses côtés, fut obtenue au cours de ce processus. Même durant tout ce tumulte, le Président George W. Bush pouvait déclarer le 10 novembre 2001, que les Etats-Unis "travaillaient au jour où les deux Etats, l'Israël et la Palestine, vivraient ensemble dans la paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues".³ Mais une paix réelle et viable nécessite plus que la reconnaissance mutuelle du droit de l'autre à exister. Cela nécessite également la construction d'un Etat de Palestine économiquement viable, sûr et souverain, avec lequel Israël peut négocier et coexister.

42. Les tentatives de l' Union Européenne pour la paix et le soutien des Palestiniens

Pour sa part, l'UE a mis en œuvre un nombre incalculable d'initiatives dans cette direction. La position de base de l'UE sur le Processus de Paix du Moyen Orient avait été d'abord

• ³ MIGDALOVITZ Carol, *The Middle East Peace Talks*, Congressional Research Service; The Library of Congress, 25 Juillet 2005, p. 4.

formulée par le Conseil Européen dans sa Déclaration de Venise de 1980, reconnaissant le droit à l'existence et à la sécurité de tous les Etats dans la région, y compris Israël. De la Déclaration de Berlin en 1999, jusqu'à celle de Séville en 2002, elle avançait infatigablement vers l'objectif visant la fin de l'occupation et la création première d'un Etat de Palestine démocratique, viable, paisible et souverain sur la base des frontières de 1967. Elle alla plus loin que cela en établissant de nombreux programmes financiers venant en aide à la viabilité de l'Etat palestinien.

L'assistance financière aux Palestiniens date de 1971, lorsque la première contribution au budget de l'Agence de Secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche Orient (UNWRA) fut faite. Depuis les accords d'Oslo, l'UE a étendu son aide financière aux Palestiniens, avec l'objectif d'examiner les besoins d'urgence, tout en contribuant, en même temps, à la création d'un Etat palestinien. Suite à la signature de la Déclaration de Principes (accords d'Oslo), une première conférence de pays donateurs eut lieu à Washington, le 1er octobre 1993. Dans le contexte de la conférence, le Comité des pays donateurs à l'Autorité Palestinienne (Ad Hoc Liaison Committee - AHLIC), un mécanisme international de pays donateurs, fut établi afin de coordonner l'aide aux Palestiniens. Les pays donateurs firent pour plus de 2 milliards de dollars de promesses de dons pour le développement des Territoires Occupés. De 1994 à la fin 2002, l'UE avait allouée approximativement 1 milliard d'Euros en subventions et prêts, et 500 millions d'Euros de plus sous la forme de contributions à l'UNRWA. Par-dessus cela, l'aide bilatérale des Etats membres de l'UE est estimée équivaloir à 2,5 millions d'Euros pendant la même période. Depuis la signature de la Déclaration de Barcelone en 1995, l'Autorité Palestinienne, en sa qualité de partenaire à part entière et égale du Partenariat Euro-méditerranéen (Processus de Barcelone), bénéficie également du principal instrument financier de ce dernier, le MEDA. Le programme MEDA offre des mesures de soutien technique et financier, visant à accompagner la réforme des structures économiques et sociales, nécessaires pour la mise en œuvre de l'Accord intérimaire d'association sur le commerce et la coopération entre l'UE et l'OLP. Un Accord intérimaire d'association fut adopté avec les Palestiniens suite aux accords de paix d'Oslo entre l'Israël et l'OLP et à la création de l'Autorité Palestinienne en 1996. L'UE a cherché à mettre en œuvre ses programmes d'aide financière en consultation étroite avec les Etats membres, ainsi qu'avec les principaux groupes d'intérêt dans la région et les principaux pays donateurs internationaux.

Depuis que la seconde Intifada a débuté en septembre 2000, l'aide de l'UE a aussi revêtu une nature de secours afin d'aider les Palestiniens à traverser leurs crises. A partir de juin 2001 jusqu'à la fin 2002, une partie considérable de l'aide de l'UE était fournie sous la forme d'une aide budgétaire directe en faveur de l'Autorité Palestinienne. Ce soutien était destiné à sécuriser

les dépenses telles que les salaires du service public et les fonctions sociales, d'éducation, de santé et les autres fonctions essentielles de l'Autorité Palestinienne en l'absence de transferts réguliers mensuels de revenus de l'Israël vers l'Autorité Palestinienne. Des conditions claires, concrètes et tangibles étaient attachées à ce soutien budgétaire direct, qui obligeaient l'Autorité Palestinienne à entreprendre des mesures de réforme concrètes, aboutissant inter-alia à une transparence renforcée des finances publiques de l'Autorité Palestinienne, à une consolidation de toutes les sources de revenus de celle-ci en un unique compte de trésorerie contrôlé par le Fond monétaire international, et à des ressources d'audit interne et externe approfondies. L'importance de créer des finances palestiniennes transparentes devait seulement être mise en évidence après la mort de Yasser Arafat et la découverte qu'il transférait des fonds d'aide vers des activités à but non pacifiste.

L'aide financière de l'UE aux Palestiniens durant 2005, se compose des éléments suivants : 1) Répondre aux besoins immédiats de la population palestinienne (192 millions d'Euros, desquels 22 millions servent aux réformes de l'Autorité Palestinienne et 122 millions sont dirigés vers l'aide aux réfugiés et l'aide humanitaire). 2) Etablir un service destiné aux infrastructures et à leur administration (40 millions servent à réparer ou à construire les infrastructures nécessaires afin d'assurer les services essentiels à la population en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza ; en se concentrant sur les services vitaux visant à faciliter les échanges commerciaux, comme notamment le transport et l'énergie et la gestion des frontières). 3) Construire les institutions d'un Etat palestinien (12 millions pour les institutions destinées à la bonne gouvernance et l'Etat de droit, le contrôle et l'audit financier, le développement et la libéralisation des échanges commerciaux, le développement du secteur privé et la réforme de l'administration des revenus). 4) Soutenir les services sociaux (35 millions, qui incluent une contribution au Programme de la banque Mondiale pour les Hautes Etudes, le développement de services pour la santé mentale en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza, TEMPUS, le programme de filet de sécurité sociale de la Banque Mondiale ciblant les parties les plus pauvres de la population palestinienne, ainsi qu'un soutien aux initiatives de la société civile dans Jérusalem Est et en soutien du processus de paix du Moyen Orient).

43. Les obstacles qui continuent d'empêcher la paix

Avec son soutien financier et intergouvernemental aux Palestiniens et aux accords commerciaux avec l'Israël, l'EU avait rempli son rôle pour répondre à l'appel en faveur de l'existence viable de deux Etats. Les Etats-Unis ont mené le processus de réconciliation entre l'Israël et ses voisins tout en offrant à celle-ci assez de sécurité pour qu'elle rende des terres en échange de la paix. La seconde Intifada rompit cependant l'optimisme du processus de paix

d'Oslo et même avec la Feuille de Route pour la paix, le mouvement vers ce but a été lent et revenait souvent en arrière. L'opposition, menée par le Hamas, à la paix avec l'Israël, provoqua des représailles de la part des Israéliens, qui nuisirent encore davantage à la gouvernance de l'Autorité Palestinienne et aux gains économiques que les Palestiniens avaient réalisés pendant les années qui s'étaient écoulées. La mort de Yasser Arafat, l'abandon unilatéral de l'occupation israélienne de la Bande de Gaza et l'élection du Hamas en tant que majorité gouvernante dans le corps législatif palestinien, offre une opportunité unique de relancer à nouveau le processus de paix.

Yasser Arafat était considéré comme un obstacle au processus de paix mené par les Etats-Unis dans les années qui s'étaient écoulées entre la seconde Intifada et sa mort. Les Etats-Unis ne poussèrent pas de force l'Israël à revenir autour de la table des négociations parce qu'ils croyaient qu'Arafat n'était pas un leader avec lequel il valait la peine de négocier. Sa mort redonnait une raison à l'effort des Etats-Unis. De la même manière, le retrait unilatéral par Ariel Sharon de l'occupation israélienne et de la gouvernance de la Bande de Gaza, offre un nouveau commencement aux Palestiniens et une opportunité d'établir une règle de droit dans la zone, et de redémontrer qu'ils sont un gouvernement qui contrôle l'ensemble de son propre peuple. Finalement, l'élection du Hamas au pouvoir dans le corps législatif palestinien, lui donne une voix politique légitime dans le futur de l'Etat palestinien et une chance de montrer à l'Israël et au monde qu'il peut se transformer en un parti politique pour le changement vers la paix, tout comme le Sinn Fein et l'Armée républicaine irlandaise (IRA) ont transformé leur mouvement armé en un mouvement politique en Irlande.

Si le Hamas peut collaborer avec le Président palestinien modéré et leader du Fatah, Mahmoud Abbas, le peuple palestinien sera réellement représenté par la majorité des leurs et l'Israël peut être plus assuré que les accords qu'ils signent avec ce gouvernement ne seront pas mis au rebut plus tard par un différent groupe représentant le peuple palestinien.

D'abord, cependant, l'Israël doit être convaincu de reconnaître le Hamas comme une voix politique légitime du peuple palestinien. Cela ne sera pas facile. Le Premier Ministre intérimaire de l'Israël, Ehud Olmert, a déjà fait savoir que l'Israël ne tiendrait pas de discussions avec un gouvernement palestinien qui comprend le Hamas. Aussi, Olmert a déclaré que l'Israël n'attendrait pas qu'un accord détermine ses frontières. Olmert a dit que l'Israël "prendrait l'initiative si nous découvrons que les Palestiniens ne sont pas prêts, pas préparés, et pas assez mûrs pour être en mesure de faire les ajustements nécessaires en leur sein propre afin d'être prêts

pour ce défi”.⁴ Le plan d’Olmert vise à exécuter le retrait unilatéral des colons israéliens de Cisjordanie et la consolidation des autres colonies pour des raisons de sécurité. Au contraire de la Bande de Gaza, l’armée israélienne resterait cependant présentes dans, et contrôlerait, les zones de Cisjordanie, ainsi que celles qui sont évacuées.

Cette action ne serait pas conforme à la Feuille de Route pour la Paix, à de grandes chances d’affaiblir Abbas, et pourrait inciter le Hamas à abandonner toute idée pour une résolution politique pacifique du conflit et encourager une troisième Intifada. Les conséquences politiques, économiques et au niveau humanitaire d’un troisième Intifada seraient graves. Cela serait un précipice duquel les deux Parties, et en particulier les modérés des deux côtés, pourraient ne jamais se remettre. Pour les Etats-Unis et l’UE, c’est une situation effrayante qui mettrait grandement en danger l’impulsion de l’administration Bush en faveur de la démocratie dans le Moyen Orient et les efforts de l’Europe visant à créer un Etat viable en Palestine. Pour ces raisons, il est extrêmement important que le Quatuor trouve les moyens de convaincre le Hamas d’accepter les ‘Trois Principes’ de l’UE : le Hamas doit renoncer à la violence ; le Hamas doit reconnaître le droit d’Israël à exister dans le Moyen orient ; et le Hamas doit exprimer un soutien claire au processus de paix du Moyen Orient, tel qu’il est exposé dans les accords d’Oslo. Cependant, pour le faire, les Etats-Unis et l’UE devront d’abord tenir des discussions soit directement soit indirectement avec les leaders du Hamas et leur offrir une reconnaissance tacite. La Russie a déjà démarré ce processus en invitant les leaders du Hamas à une réunion à Moscou le 3 mars 2006. Pareillement, les Etats-Unis devront pousser l’Israël à revenir à la table des négociations avec des promesses ou des menaces si nécessaire. Enfin, le Quatuor dans son ensemble et en particulier les Etats-Unis et l’UE devront donner à chacune des deux parties un sentiment de confiance par rapport aux réactions de l’autre afin de reconstruire le processus de paix et de donner confiance aux deux parties et de faire une pause dans les attaques.

• ⁴ LAVIE, Mark, “Olmert Wants Israel to Set Borders”, *ap.washingtontimes.com*, 6 mars 2006.

V. La Confiance et la sécurité comme fondements du plan pour la paix

“La confiance l’emporte sur le reste.”⁵

Rien ne peut être accompli tant que les deux Parties au conflit israélo-palestinien n’auront pas un sentiment de confiance. Les questions de la reconnaissance de l’Israël et de ses frontières finales, de la création d’un Etat de la Palestine viable et de ses frontières, du retour des réfugiés palestiniens, de l’état critique économique des Palestiniens en général et le statut final de Jérusalem ne peuvent pas être abordés autour d’une table de négociation et résolus, tant qu’Israéliens et Palestiniens n’auront pas eu un répit, après des décennies de violence récente, et un sentiment de sécurité et de confiance dans le processus de paix. La confiance fut tentée par des moyens inhérents et échoua, dans les premiers Accords d’Oslo, mais aujourd’hui la confiance doit venir de l’extérieur. Aucune des Parties dans le conflit n’a suffisamment confiance en l’autre pour permettre la mise en œuvre et le triomphe d’un accord, malgré les inévitables perturbations, par le biais du terrorisme et des réactions à celui-ci. Cette confiance doit venir de la communauté internationale, qui a un grand intérêt dans la stabilité de la région et une dette à rembourser pour tout le mal fait à cette région pour satisfaire des intérêts nationaux dans le passé. Cette confiance doit permettre : pour le peuple palestinien, de garantir la sécurité à l’intérieur de ses propres frontières, pour l’Etat de Palestine, d’aider à garantir la sécurité d’Israël, pour les territoires d’Israël et de Palestine, d’être à l’abri de l’influence et de l’incursion directe de l’extérieur ; et elle doit contribuer de manière positive à la confiance régionale dans son ensemble. De manière plus concrète, pour qu’un effort international en faveur de la sécurité rencontre un succès, il doit répondre des deux côtés à : les arrangements, définitions, et durée des frontières, si celles-ci ne sont pas destinées à être permanentes ; la composition, mission et durée de la force internationale ; la composition et l’efficacité des forces militaires palestiniennes ; les colonies israéliennes qui devront être abandonnées, et les statut et droits politiques de ceux qui resteront ; le statut de Jérusalem, et l’environnement extérieur lorsqu’il affecte la sécurité palestinienne et israélienne.

51. Surveillance des frontières et sécurité

Les dispositions mises en œuvre aux frontières sont un point de départ duquel dépendent toutes les autres dispositions en termes de sécurité. La résolution 242 des Nations Unies après la guerre de 1967, demandait à l’Israël de revenir aux frontières exposées dans le mandat original des Nations Unies. La réalité sur le terrain depuis cela, va rendre difficile de revenir aux

• ⁵ HUNTER Robert E. and JONES Seth G., *Building a Successful Palestinian State: Security*, Santa Monica, California; the RAND Corporation, 2006, p. 1.

frontières dessinées par le mandat original des Nations Unies, mais c'est un point de départ à partir duquel commencer les négociations. Il est peu probable que les parties pourront s'entendre dès le départ sur des frontières définies et finales ; mais utiliser les frontières présentées dans le mandat des Nations Unies, accompagné de compensations pour les préoccupations liées à la sécurité et de dédommagement pour l'activité des colonies israéliennes passées, peut offrir un compromis sur lequel commencer à travailler. La solution la plus simple et la plus efficace à ce problème consisterait à échanger des terres israéliennes dans d'autres régions contre les frontières attenantes aux colonies israéliennes.

En plus de la situation géographique des frontières, il existe un autre problème : celui de la perméabilité de ces frontières. A ce jour, un Etat de Palestine serait coupé en deux entre la Cisjordanie et la Bande de Gaza et séparé encore davantage par les colonies juives établies en Cisjordanie. Pour que l'Etat de Palestine soit viable, il doit être capable de communiquer, obtenir et conduire des transactions économiques dans tout son territoire. Une force internationale doit se tenir à disposition pour surveiller ces frontières. Le but est de surveiller ces frontières à l'aide d'une force internationale jusqu'à ce qu'une garde frontalière palestinienne soit créée, équipée et formée pour prendre la relève dans ces fonctions, et jusqu'à ce qu'il existe assez de confiance des deux côtés de la frontière pour permettre son déploiement aux côtés de la force internationale et ensuite la remplacer totalement. Un second aspect du problème de perméabilité est le besoin de routes d'accès de transit entre les différentes parties de l'Etat de Palestine. Si l'on regarde dans le passé et notamment aux dispositions prises pour faciliter l'accès à Berlin depuis l'Allemagne de l'Ouest, on trouve un exemple pratique de la manière dont cela peut prendre place.

52. La force internationale

La force internationale qui patrouillera, surveillera et assurera la sécurité le long des frontières et routes d'accès, doit avoir bénéficié de règles claires et sur lesquelles les parties se seront mutuellement mises d'accord en ce qui concerne : le leadership ; les objectifs stratégiques, politiques et opérationnels ; la composition ; les règles d'engagement ; et les coûts. Cependant, avant que cette force ne puisse être déployée, il est impératif que l'Israël et la Palestine se soient entendus sur la question de la force internationale, au sein d'un accord de paix formel. Même si cela peut paraître quelque peu superflu ou banal, c'est la base permettant la légitimité et l'efficacité de cet effort. Cette force sera une force de mise en œuvre de la paix et non une force imposant la paix. La condition d'acceptation de cette force est, cependant, que celle-ci devrait se désengager de la région seulement lorsque les deux parties en paix le demanderont. Cela signifie que, pour que les deux parties aient confiance dans cet accord, elles doivent avoir la garantie que cette force restera en place même si les lubies politiques ou le leadership de l'une des parties

change. Le cadre juridique sous lequel cette force sera déployée, très probablement sous mandat du Conseil de Sécurité des Nations Unies, les règles de l'engagement sur lesquelles les deux camps doivent s'entendre, une méthode et un organe de résolution des disputes incluant la coordination entre la force internationale et les autres parties, et un pays ou une organisation maître qui coordonnerait cet effort international, sont autant d'autres conditions préalables à établir pour pouvoir permettre le déploiement d'une telle force. Les Etats-Unis, sous l'auspice de l'OTAN, est un candidat probable pour ce rôle de coordinateur.

521. L'organisation et le leadership de la force

Le leadership des Etats-Unis est indispensable pour ce rôle. D'abord, l'Israël n'aurait probablement pas confiance en les Nations Unies, ou tout autre pays, pour diriger cet effort par rapport à son implication dans l'histoire du conflit. Deuxièmement, les Palestiniens eux-mêmes préféreraient probablement que les Etats-Unis aient le rôle de leader, sous un mandat des Nations Unies, afin de positionner les forces des Etats-Unis sur le terrain et ainsi forcer la puissance militaire de l'Israël à se recroqueviller, avec aussi une force mandatée des Nations Unies pour être sûr que les Etats-Unis remplissent honnêtement leur rôle. Troisièmement, les Etats-Unis sont le seul pays du monde, au jour d'aujourd'hui, à avoir les moyens et les forces disponibles pour coordonner et mener un tel effort. De plus, les Etats-Unis sont déjà largement déployés dans la région et leur chaîne logistique et intérêt national direct dépendent de l'installation d'une paix durable dans la région. Les Etats-Unis ne seront pas en mesure d'atteindre les buts de l'administration Bush pour la démocratie et la stabilité de la région aussi longtemps que : le conflit entre l'Israël et chacun de ses voisins ne sera pas résolu ; la légitimité de l'Israël ne sera reconnue par tous ses voisins arabes ; les Palestiniens ne seront pas parvenus à établir un Etat réel et viable ; et que le conflit Israélo-arabe ne sera plus utilisé comme une aide au recrutement de terroristes. Ces objectifs sont certes larges, mais de leur complète réalisation, dépend la fin durable du conflit israélo-palestinien. De plus, l'OTAN dispose d'un argument fort en sa faveur car elle : a rempli une mission similaire dans l'ex-Yougoslavie, comprend en son sein les Etats-Unis, deux des membres du quatuor et a des liens avec un troisième, et qu'elle s'est déjà structurée pour et accompli des missions à l'extérieur de son ancienne région d'opération telle que la force de stabilisation internationale pour l'Afghanistan en Afghanistan. La participation militaire russe, comme celle d'autres membres des Nations Unies, en particulier des autres membres arabes ou Musulmans, devraient être accueillie favorablement, pour renforcer la légitimité et l'accueil réservé à la force par les deux camps du conflit.

522. Les objectifs de la force

L'acceptation et la légitimité de la force ne peuvent être un succès que si elle s'appuie sur des objectifs stratégiques, politiques et opérationnels clairs, sur lesquels les parties se sont entendues. Les objectifs stratégiques et politiques généraux seraient d'établir, de surveiller et de maintenir un environnement paisible et de sécurité, augmentant la confiance, l'assurance et la transparence entre l'Israël et l'Etat de Palestine. Cela inclurait la formation, l'équipement et le contrôle des forces de sécurité palestiniennes. Les objectifs opérationnels viseraient à : surveiller et patrouiller les points de contrôle et les routes d'accès entre les territoires palestiniens, ainsi que entre la Palestine et ses voisins ; vérifier la conformité avec tous les aspects de l'accord de paix ; réunir les forces israélienne et palestinienne au sein des mesures visant le développement de la confiance et dans les forums pour la résolution des désaccords ; faciliter la liaison entre les forces de sécurité israélienne et palestinienne ; et enfin, superviser et sécuriser les transferts de population des colonies israéliennes et les ajustements des frontières au fur et à mesure des négociations portant sur les frontières finales et les échanges de territoire, pour construire une confiance et une sécurité mutuelles entre l'Israël, la Palestine et leurs voisins.

523. La taille et le mandat de la force

La taille de cette force de l'OTAN serait difficile à évaluer, mais elle est facilitée par le fait que les deux camps ont déjà accepté son développement. Une étude du RAND en 2006, évaluait le nombre entre 2 500 et 7 000 soldats. Ceci se basait sur la nécessité de stationner des troupes aux 20 principaux passages routiers le long des frontières de la Palestine avec l'Israël, l'Egypte et la Jordanie. Chaque point de contrôle, surveillé par la force internationale, aurait besoin d'une unité de la taille d'une section d'environ 40 soldats chacune, pour un total de 800 soldats, simplement pour assurer la sécurité et la surveillance des points de contrôle. Ces sections aideraient les forces palestiniennes, de sécurité et aux frontières, à inspecter les véhicules, les voyageurs à pied et le matériel traversant la frontière, et à répondre avec une force mortelle en cas d'attaque. Corridors et transports publics reliant les territoires palestiniens, ainsi que les voies d'accès maritimes, et les points de départ et d'arrivée sur le territoire palestinien, devraient aussi être surveillés de cette manière. Enfin, il y aurait besoin d'une force de réaction rapide pour intervenir si une situation devenait particulièrement brulante, et nécessitait des forces plus lourdes pour rétablir le contrôle et la stabilité. Ici encore, en utilisant la taille de la force d'occupation assurant la sécurité des transits de l'Allemagne après la Deuxième guerre mondiale comme exemple, l'étude du RAND estimait que cette force serait approximativement de 7000 hommes dans sa forme la plus robuste. Au moins au début de cet effort, la force la plus robuste possible devrait être utilisée pour montrer la résolution, et pourra être réduite lentement au fur et à mesure

que les forces de sécurité palestiniennes gagnent en crédibilité auprès de leurs homologues israéliens et arabes.

Les capacités de la force seraient de manière prédominante des armes légères, des hélicoptères et des bateaux de patrouille ayant une liberté d'accès totale dans les territoires palestiniens et le long de toutes les routes d'accès. La force de réaction rapide devrait être équipée de chars lourds et d'artillerie, afin d'exercer une pression si nécessaire, mais aussi pour montrer résolution et capacité dans une posture dissuasive. Finalement, il sera extrêmement important de mettre en place une surveillance le moins gênante possible afin de ne pas apparaître comme une force occupante aux yeux du peuple palestinien et du reste du monde arabe. Cela consisterait d'appareils sans pilote, d'avion de patrouille maritime, du J-STAR (Joint Surveillance Target Attack Radar System), d'autres avions de reconnaissance, et d'une surveillance par satellite spécialisée. La partie aérienne de cette force doit avoir un accès total, avec l'accord préalable des deux camps, de tous les espaces aériens du territoire palestinien, en Israël comme en Palestine.

524. Les règles de l'engagement de la force

Les règles de l'engagement (ROE), pour cette force, seront par conséquent aussi très importantes. Elles doivent avoir reçu l'aval, préalablement au déploiement de cette force, de l'Israël, de la Palestine et de leurs voisins arabes, et doivent être détaillées dans le mandat des Nations Unies. Ceci est cependant une force pour la mise en œuvre de la paix qui surveillera un accord atteint par les deux parties, et qui vérifiera et contrôlera le respect de cet accord. Elle ne sera pas une force d'intervention en cas de conflit ouvert entre l'Israël et la Palestine ou entre l'Israël et n'importe lequel de ses autres voisins. Il est inconcevable que l'Israël abandonne son droit souverain à se défendre elle-même, spécialement au vu de son histoire. De plus, la prévention armée de, et l'intervention dans, une guerre civile palestinienne, ne fait pas parti du mandat de cette force. Ceci étant dit, la force doit avoir le droit de s'auto-défendre contre les attaques inévitables menées contre elle par des terroristes et par d'autres dans la région, qui soit ne sont pas en faveur de cet accord ou sont simplement contre le stationnement d'une force étrangère dans le Moyen Orient. Comme il a été démontré précédemment, les vifs sentiments historiques qui existent contre les forces étrangères dans la région, sont réels et palpables. Dans le cas où l'un des deux camps décide d'abroger l'accord, cette force doit être capable de se défendre des attaques et de maintenir ses positions jusqu'à ce que le poids de la condamnation mondiale force les deux camps à revenir autour de la table de négociation. C'est un point très délicat, qui sera très difficile à accepter pour les nations participantes, mais elles doivent considérer cette éventuelle possibilité comme réelle et s'entendre pour maintenir leurs forces dans le cas

malheureux où cela arriverait. C'est très important, du point de vue de la détermination du monde de voir une fin paisible à ce conflit historique.

525. Le coût de la force

Un dernier point sensible pour les membres de cette force internationale réside dans son coût. En se basant encore une fois sur les données historiques tirées de l'opération pour mettre en œuvre la paix au Kosovo, cette force de 7 000 hommes coûterait approximativement 1,5 milliards de dollars par an.⁶ Ce coût doit être partagé entre toutes les nations participantes et le mécanisme de coordination et de contrôle de ces contributions doit être totalement transparent. Il est supposé que les Etats-Unis, compte tenu de son rôle de leader, paieront une plus grande part, mais il est important pour le contribuable américain que tous les pays contribuent afin qu'un tel programme soit accepté par le corps législatif américain et par les autres corps législatifs dans le monde. Malheureusement, il sera quasi-impossible de prévoir une fin à ce coût. La durée du stationnement de la force en Palestine peut être assez longue et il serait contre-productif de prévoir une date exacte à son départ, ce qui permettrait aux forces opposées d'attendre et d'échafauder des plans pour la période suivant le départ de la force. Le mandat des Nations Unies de la force ne stipulera aucune date exacte quant à sa durée, mais les membres des accords s'entendront préalablement sur les dates de réévaluation de la nécessité de cette force, sur le principe général de réduction du nombre d'hommes au sein de la force et le retrait complet le plus tôt possible. Si l'on considère le coût que le nombre incalculable de guerres et de troubles dans la région a généré pour le monde entier et également la possibilité de coûts astronomiques pour le pétrole dans le futur si les troubles continuent, ce coût de 1,5 milliards par an est considérablement bas.

526. Les autres tâches de la force

Une autre tâche tout aussi importante, que la force internationale devra prendre également en charge, est la formation et la construction des forces de sécurité palestiniennes. Si la Palestine doit devenir un véritable Etat souverain, qui a le contrôle de sa propre population, Elle doit avoir une force militaire et de sécurité efficace. Même si cette force peut et sera considérée par l'Israël comme une menace, elle est une nécessité pour la viabilité dans le long terme du plan de paix. Cependant, lorsque l'on crée une force militaire, il est nécessaire de réfléchir aux menaces qui demandent sa création. Dans ce sens, la force de sécurité palestinienne n'a pas besoin d'être très large ou armée massivement avec de l'artillerie lourde. En fait, l'Israël s'opposerait à une telle force et n'accepterait jamais un accord de paix qui prévoirait ce type de

⁶ US Army estimates, Office of the Secretary of Defense(FY2001 through FY2005), data for Kosovo is actual from 1999 through 2003.

force militaire pour la Palestine. Celle-ci doit être capable de maintenir la paix au sein de son pays, d'empêcher les influences extérieures, par exemple l'Iran et la Syrie, et prévenir la fourniture d'armes et de matériel aux groupes dissidents présents en Palestine, et être capable de réprimer une insurrection armée contre le gouvernement, élu démocratiquement, de la Palestine. Cela signifie qu'au début, il y aura besoin d'une force de sécurité intérieure compétente, équipée d'armes légères et d'une capacité de renseignements. Au contraire de la précédente tentative, à l'époque de Yasser Arafat, visant la création d'une force de sécurité palestinienne, cette force devra être unifiée et loyale uniquement envers l'Etat de Palestine, et non envers toute autre personne ou organisation. La force de sécurité palestinienne serait formée initialement par la force internationale, collaborerait ensuite aux côtés de la cette dernière jusqu'à ce qu'elle soit de taille suffisante, et qu'elle ait suffisamment d'entraînement et de capacités pour prendre le contrôle des missions et rôles de la force internationale, laissant uniquement à celle-ci un rôle de liaison et de surveillance. A un moment éventuel dans le futur, il devrait être permis la possibilité d'avoir une petite force militaire d'unités navales et aériennes, afin de surveiller et patrouiller ses frontières et côtes, et afin de prévenir le trafic d'armes et les trafics en tout genre. La chose importante dans ce processus est de construire une force efficace, loyale à son gouvernement, qui suscite la confiance de l'Israël et du reste de ses voisins, et qui est en contrôle d'elle-même et du peuple palestinien.

Un autre objectif et tâche de la force internationale sera de surveiller et d'aider à la relocation des colonies israéliennes, qui sont toujours sur les terres palestiniennes. Cela prendra certainement un certain temps avant d'être réglé. Certaines colonies seront probablement laissées à l'égard dans l'accord de paix initial, et examinées plus tard, mais avec chaque mouvement de ses pionniers et le repositionnement du mur de sécurité au fur et à mesure des échanges de terres entre l'Israël et la Palestine, la force internationale doit être là pour surveiller et aider la transition pacifique de ce processus. Bien qu'il s'agira d'un processus contesté, il pourrait être facilité en gardant, à l'intérieur des frontières finales, les colonies, situées sur le territoire palestinien, adjacentes à l'Etat d'Israël, en échanges de terres dans d'autres zones de l'Israël pour compenser les Palestiniens.

53. Le statut final de Jérusalem

Le statut final de Jérusalem, cependant, sera une question encore plus contestée, due aux sentiments religieux qu'elle suscite. Aucune nation, ni religion, ne peut réellement revendiquer la vieille ville de Jérusalem comme lui appartenant à elle seule, sans provoquer les hostilités des autres. A travers l'histoire, elle est passée de mains en mains et sous différente autorité à maintes reprises. C'est un vrai problème sans solution autre que celle d'en faire la responsabilité et la

propriété d'aucun pays et d'aucune religion en particulier, mais celles de tous les pays et de toutes les religions. La meilleure manière de parvenir à ce résultat sera de proclamer la vieille ville de Jérusalem, ville internationale sous la protection et la responsabilité des Nations Unies. Il reviendrait à la force internationale de la protéger et de la sécuriser et de garantir en même temps un droit d'accès à tous les sites religieux pour tous les peuples du monde. Cela représenterait une sérieuse responsabilité, mais en réalité, c'est la seule solution à long terme du problème. Quant au reste de Jérusalem, les Palestiniens doivent avoir un accès direct à la partie est de la ville sous être coupés par l'Etat d'Israël. Tout ceci sera difficile à accomplir, mais avec l'aide de la force internationale et un conseil de résolution des disputes réunissant une participation internationale, ce processus peut être lentement entrepris.

54. La protection de l'Israël et de la Palestine de leurs voisins

La dernière pièce du puzzle de la sécurité à être abordée par un accord de paix israélo-palestinien et la force internationale est l'environnement sécuritaire extérieur de ces deux nations. Le mieux serait que toutes les nations voisinant l'Israël et dans l'ensemble du Moyen Orient, reconnaissent le droit de l'Israël à exister en tant que nation, mais cela n'est pas réaliste. La Syrie et l'Iran n'accepteront pas cela, étant donné leurs gouvernements et sentiments actuels. Comme il en a déjà été fait mention pourtant, la Jordanie et l'Egypte ont reconnu le droit de l'Israël à exister, et un Liban fraîchement indépendant pourrait rapidement être incité à en faire de même. Pour ces raisons, un accord de paix couvrant l'ensemble du Moyen Orient n'est pas une option dans l'état actuel des choses. Le mieux que l'on puisse espérer serait un accord de paix limité entre l'Israël et la Palestine avec une force internationale qui surveillerait et assurerait la liaison avec les forces militaires et de sécurité israéliennes et palestiniennes, pour protéger leurs frontières. Cela signifie également que l'Israël devra avoir le droit de participer aux patrouilles et à la surveillance des frontières internationales, ce qui affecte également les droits des Palestiniens en termes de sécurité. Cela inclurait le long du fleuve Jourdain et les frontières avec l'Egypte.

La sécurité est primordiale afin de pouvoir commencer à répondre à tous les autres problèmes qui font obstacles à une paix israélo-palestinienne durable. Cette paix durable ne mettra pas un terme à tous les problèmes du Moyen Orient, mais elle commencera à tracer une voie par laquelle la stabilité peut être amenée dans la région, de façon à ce qu'un processus de paix ait une chance de fonctionner et que les Etats voisins, tels que l'Iran et la Syrie, puisse être mieux isolés et mieux empêchés de créer davantage de problèmes dans la région. Le meilleur atout qu'un processus de paix israélo-palestinien puisse nourrir est qu'il aide à créer les conditions et démontre un processus qui coupe l'herbe sous le pied des sceptiques et des opposants à la paix en Israël, en Palestine et dans le reste du monde arabe. La sécurité et la

stabilité entre l'Israël et la Palestine démontrera que la même chose est possible à travers tout le Moyen Orient et permet à un Etat palestinien, démocratique et souverain, de prendre sa place sur la scène internationale, étant le dernier des pays du Moyen Orient à finalement gagner sa véritable indépendance.

CONCLUSION

Le conflit israélo-palestinien est un problème de prime abord insoluble, mais qui n'est pas sans solution. L'histoire et les défis au cœur de ce conflit sont intimidants, mais aujourd'hui le principal problème est l'insécurité des deux acteurs principaux, l'Israël et la Palestine. Tant que ce problème ne sera pas résolu, tous les autres problèmes seront aussi impossibles à résoudre. Ariel Sharon avait raison quand il a demandé une preuve de la sincérité des Palestiniens, mais là où il avait tort c'est lorsqu'il a demandé que cette discipline soit seulement exigée des Palestiniens. L'Israël doit aussi faire la preuve de sa sincérité et laisser les Palestiniens rectifier leurs problèmes ; leur donner la marge de manœuvre et les moyens de laisser ce processus se dérouler. Ni Israël ni les Palestiniens ne pense l'autre capable de ce type d'engagement. Les deux côtés ont besoin de l'aide du monde international et surtout de l'UE et des Etats-Unis.

C'est un défi incroyablement dur pour l'UE et les Etats-Unis, avec la certitude que les forces terroristes vont engager le combat et que beaucoup de soldats vont perdre leur vie dans les deux pays. Mais c'est la seule manière de faire une petite pause, d'apporter une bouffée d'oxygène et de laisser une chance à l'espoir d'exister. Les acteurs se trouvent aujourd'hui à un carrefour critique. Hamas sera-t-il capable d'être un vrai partenaire politique, ou au moins une force politique, et non pas une organisation terroriste ? Le manque de confiance de l'Israël et du monde occidental envers Hamas permettra-t-il a suffisamment de confiance de s'installer afin d'autoriser cette petite pause ?

De la même manière que l'IRA et le Sinn Fein présentaient apparemment un problème sans solution et n'étaient qu'une force terroriste avec laquelle il était impossible de négocier, je pense et je crois que Hamas peut se transformer en un véritable parti politique et partenaire, même si il s'agit bien sûr d'un partenaire avec un passé lié au terrorisme. Pour que cette transformation se produise, le monde occidental doit s'engager militairement pour une sécurité durable. C'est-à-dire un engagement économique et avec le sang de leurs nations. Cela ne sera pas facile et il y aura de nombreuses périodes de défaites et de retrait, mais le carrefour est trop critique et les coûts sont trop élevés pour laisser passer cette opportunité sans y apporter réflexion et action concrète.

Israeli Settlements in the West Bank



SOURCE: Map, B'Tselem—The Israeli Center for Human Rights in the Occupied Territories at <http://www.btselem.org>. Copyright B'Tselem. Overlays, *Newsweek*, November 22, 2004, p. 33. Copyright 2004 Newsweek.

Annexe 2 – Les questions de sécurité et le processus de paix arabo-israélien, 1967-2003

Agreement/Proposal	Date	International Security Issues	Palestinian Domestic Security Issues
UN Security Council Resolution (UNSCR) 242	Nov. 22, 1967	Withdraw Israeli armed forces from territories occupied in 1967 war	
UNSCR 338	Oct. 22, 1973	Stop fighting and terminate all military activity immediately Implement UNSCR 242	
UNSCR 425	March 19, 1978	Cease Israeli military action against Lebanese territorial integrity and withdraw forces from all Lebanese territory Establish UN interim force for southern Lebanon	
Camp David Accord	Sept. 17, 1978	Permit full exercise of Egyptian sovereignty up to the internationally recognized border between Egypt and mandated Palestine Withdraw Israeli forces from the Sinai Establish right of free passage of ships through Gulf of Suez and Suez Canal Include participation of Israeli and Jordanian forces in joint patrols Station UN forces in (a) the Sinai and (b) the Sharm el-Sheikh area to ensure freedom of passage through the Strait of Tiran	Establish a strong local police force in the West Bank and Gaza, which may include Jordanian citizens Police will maintain liaison on internal security matters with designated Israeli, Jordanian, and Egyptian officers
Peace Treaty Between Israel and Egypt	March 26, 1979	End state of war between Israel and Egypt Withdraw Israeli armed forces and civilians from the Sinai Station UN personnel who will help operate check-points, reconnaissance patrols, and observation posts along the interim buffer zone Establish a Joint Commission to facilitate implementation of the treaty Continue U.S. airborne surveillance flights until the completion of the final Israeli withdrawal	Egypt and Israel may establish and operate early warning systems in certain zones

Agreement/Proposal	Date	International Security Issues	Palestinian Domestic Security Issues
Memorandum of Understanding between the United States and Israel	Nov. 30, 1981	Agree to enhance strategic cooperation to deter all threats from the Soviet Union in the region Hold joint military exercises and readiness activities Agree to military cooperation	
Israeli Peace Initiative	May 14, 1989		Accord self-rule to inhabitants of Judea, Samaria, and Gaza Propose free and democratic elections among the Palestinian Arab inhabitants of Judea, Samaria, and the Gaza district Israel will continue to be responsible for security, foreign affairs, and all matters concerning Israeli citizens Israel opposes the establishment of an additional Palestinian state in the Gaza district and in the area between Israel and Jordan Israel will not conduct negotiations with the PLO
Israel-PLO recognition—exchange of letters between Yitzhak Rabin and Yasser Arafat	Sept. 1993	PLO recognizes Israel to exist in peace and security PLO accepts UNSCRs 242 and 338 PLO renounces use of terrorism and other acts of violence Israel recognizes PLO as the representative of the Palestinian people	

Agreement/Proposal	Date	International Security Issues	Palestinian Domestic Security Issues
Oslo I—Declaration of Principles on Interim Self-Government Arrangements	Sept. 13, 1993	<p>Redeploy Israeli forces in the West Bank and Gaza</p> <p>Israel will continue to have authority over external security, settlements, Israelis, and foreign relations</p> <p>Establish a Joint Israeli-Palestinian Liaison Committee to deal with a number of issues—including security issues</p> <p>Establish a temporary international or foreign presence</p> <p>Invite Jordan and Egypt to participate in establishing further liaison and cooperation arrangements</p>	<p>Establish strong police force in order to guarantee public order and internal security for the Palestinians of the West Bank and Gaza</p> <p>Recruit police officers locally and from abroad holding Jordanian passports and Palestinian documents issued by Egypt</p> <p>Israeli military forces and civilians may continue to use roads freely within Gaza and the Jericho area</p>
Israel-Jordan Common Agenda	Sept. 14, 1993	Agree not to threaten each other by any use of force	

Agreement/Proposal	Date	International Security Issues	Palestinian Domestic Security Issues
Israel-PLO agreement on Gaza and the Jericho area	May 4, 1994	<p>Functional jurisdiction of the Palestinian Authority (PA) does not include foreign relations, external security, international security</p> <p>PA will not have powers in the sphere of foreign relations. This includes the establishment of embassies, consulates, or other types of foreign missions; the appointment or admission of diplomatic and consular staff; and the exercise of diplomatic functions</p> <p>Israel and PA agree to abstain from incitement—including hostile propaganda—against each other</p> <p>Invite Jordan and Egypt to participate in establishing liaison and cooperation arrangements between Israel and PA</p> <p>Agree to a temporary international or foreign presence in Gaza and the Jericho area</p> <p>Establish joint security coordination and cooperation committees for mutual security purposes, district coordination offices, joint patrols, and joint mobile units</p>	<p>Establish a strong PA police force—the Palestinian Directorate of Police Force—that is responsible for:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Performing normal police functions, including maintaining internal security and public order 2. Protecting the public and its property 3. Adopting all measures necessary for preventing crime in accordance with the law 4. Protecting public installations and places of special importance <p>Police force shall be composed of four branches:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Civil Police (Al Sharta) 2. Public Security 3. Intelligence 4. Emergency Services and Rescue (Al Difa'a Al Madani) <p>Establish a Palestinian Coastal Police</p> <p>Limit police to 9,000 policemen</p> <p>Both sides shall agree to the list of Palestinians recruited</p> <p>Restrict police arms, ammunition and equipment, and related matters to:</p> <ul style="list-style-type: none"> 7,000 light personal weapons Up to 120 machine guns of 0.3" or 0.5" caliber Up to 45 wheeled armored vehicles Communication systems Distinctive uniforms <p>Jurisdiction of PA does not include the public order of settlements, the Military Installation Area, or Israelis</p> <p>Except for the Palestinian Police, no other armed force shall be established or operate in Gaza or the Jericho area</p>
Washington Declaration	July 25, 1994	End the state of belligerency between Jordan and Israel	

Agreement/Proposal	Date	International Security Issues	Palestinian Domestic Security Issues
Israel-PLO Agreement on Preparatory Transfer of Powers and Responsibilities	Aug. 29, 1994		PA may bring disciplinary proceedings concerning persons it employs in the West Bank before disciplinary tribunals operating in Gaza or the Jericho area PA may authorize employees to act as civilian inspectors to monitor compliance with laws and regulations within spheres of education and culture, health, social welfare, tourism, and taxation. However, these inspectors shall not wear uniforms or carry arms, and they shall not in any other way have the nature of a police force
Israel-Jordan Peace Treaty	Oct. 26, 1994	Establish peace between Israel and Jordan Recognize the international boundary and each other's territory, territorial waters, and airspace as inviolable Cooperate on combating crime and drugs—exchange of information and transmission of evidence Establish procedures for border crossing	
Oslo II—Israeli-Palestinian Interim Agreement on the West Bank and the Gaza Strip	Sept. 28, 1995	Israel shall continue to carry the responsibility for external security, as well as the responsibility for overall security of Israel Israel shall continue to carry the responsibility for protecting the Egyptian and Jordanian borders PA will not have powers and responsibilities in the sphere of foreign relations—including the establishment abroad of embassies, consulates, or other types of missions. The PLO may conduct negotiations for the following issues: 1. Economic agreements 2. Agreements with donor countries for the provision of assistance to the PA 3. Agreements for the purpose of regional development plans 4. Cultural, scientific, and educational agreements	PA shall have an independent judicial system composed of independent Palestinian courts and tribunals PA shall establish a strong police force that shall be responsible for handling public order incidents in which only Palestinians are involved Duties and functions of Palestinian Police include: 1. Maintaining internal security and public order 2. Protecting the public and all other persons present in the areas, as well as protecting their property 3. Adopting all measures necessary for preventing crime in accordance with the law 4. Protecting public installations, infrastructure, and places of special importance 5. Preventing acts of harassment and retribution 6. Combating terrorism and violence, and preventing incitement to violence

Agreement/Proposal	Date	International Security Issues	Palestinian Domestic Security Issues
Oslo II—Israeli-Palestinian Interim Agreement on the West Bank and the Gaza Strip (continued)	Sept. 28, 1995	Redeployment of Israeli military forces Establishment of Palestinian-Israeli joint security coordination and cooperation committees for mutual security purposes, regional security committees, district coordination offices, joint patrol, and joint mobile units	Palestinian Police shall consist of six branches: 1. Civil Police (Al Shurta) 2. Public Security 3. Preventive Security 4. Amn Al Ri'asah 5. Intelligence 6. Emergency Services and Rescue (Al Difa'a Al Madani) Total number of policemen cannot exceed 30,000 Establish Palestinian Coastal Police Terminate immediately the employment of policemen who have been convicted of serious crimes, or have been found to be actively involved in terrorist activities subsequent to their recruitment In the West Bank, the Palestinian Police will possess the following arms and equipment: Up to 4,000 rifles Up to 4,000 pistols Up to 120 machine guns of 0.3" or 0.5" caliber Up to 15 light, unarmed riot vehicles In Gaza, the Palestinian Police will possess the following arms and equipment: 7,000 light personal weapons Up to 120 machine guns of 0.3" or 0.5" caliber Up to 45 wheeled armored vehicles Rachel's Tomb will be under the security responsibility of Israel Palestinian police and Israeli military forces will conduct joint security activities on the main roads Palestinian Police will notify West Bank joint regional security committees of the names of policemen, the numbers on plates of police vehicles, and serial numbers of weapons Palestinian Police will act systematically against all expressions of violence and terror Create safe passage connecting the West Bank and Gaza Israelis shall under no circumstances be apprehended or placed in custody or prison by Palestinian authorities. However, Israeli suspects may be detained in place

Agreement/Proposal	Date	International Security Issues	Palestinian Domestic Security Issues
Sharm el-Sheikh Final Statement of Peacemakers	March 13, 1996	Egypt and United States declare support for the Israel-Palestinian peace process	
Israel-Lebanon Ceasefire Understanding	April 26, 1996	Establish a monitoring group consisting of the United States, France, Syria, Lebanon, and Israel Affirm that: 1. Armed groups in Lebanon will not carry out attacks by Katyusha rockets or by any kind of weapons into Israel 2. Israel and those cooperating with it will not fire any kind of weapon at civilian targets in Lebanon	
Agreement on Temporary International Presence in the City of Hebron	May 9, 1996	Establish temporary international presence in the city of Hebron (TIPH) to assist in promoting stability and in monitoring and reporting the efforts to maintain normal life in Hebron	
Protocol Concerning the Redeployment in Hebron	Jan. 17, 1997		The Palestinian Police will assume responsibility in Area H-1 following Israeli redeployment Israel will retain all powers and responsibilities for internal security and public order in Area H-2 Israel will continue to carry the responsibility for overall security of Israelis The Palestinian Police will be responsible for the following Jewish Holy Sites: The Cave of Othniel Ben Knaz (El-Khali), Elonei Mamre (Haram Er-Rameh), Eshel Avraham (Balotat Ibrahim), and Maayan Sarah (Ein Sarah)

Agreement/Proposal	Date	International Security Issues	Palestinian Domestic Security Issues
Wye River Memorandum	Oct. 23, 1998	Create a U.S.-Palestinian committee to review steps being taken to eliminate terrorist cells and the support structure that plans, finances, supplies, and abets terror Establish a U.S.-Palestinian-Israeli committee to assist and enhance cooperation in preventing the smuggling or other unauthorized introduction of weapons or explosive materials into areas under Palestinian jurisdiction A U.S.-Palestinian-Israeli committee will meet on a regular basis to monitor cases of possible incitement to violence or terror and to make recommendations and reports on how to prevent such incitement	PA agrees to take all measures necessary in order to prevent acts of terrorism, crime, and hostilities directed against the Israeli side, against individuals falling under the Israeli side's authority, and against their property Establish several security actions: 1. Outlawing and combating terrorist organizations 2. Prohibiting illegal weapons 3. Preventing incitement The Palestinian side will provide a list of its policemen to the Israeli side
Sharm el-Sheikh Memorandum	Sept. 4, 1999		PA and Israel agree to ensure the immediate, efficient, and effective handling of any incident involving a threat or act of terrorism, violence, or incitement Palestinian side agrees to: 1. Continue the program for the collection of illegal weapons 2. Apprehend suspects 3. Forward the list of Palestinian policemen to the Israeli side Release by Israel of Palestinian prisoners
Protocol Concerning the Safe Passage Between the West Bank and Gaza Strip	Oct. 5, 1999		Israel will ensure safe passage between the West Bank and Gaza for persons and transportation during daylight hours
Camp David Negotiations	July 2000	Discussions centered on such issues as: Israeli bases, patrols, and early warning stations in the Jordan Valley and along the Jordanian border Return of refugees and compensation Status of Jerusalem Israeli settlements Territorial division	

Agreement/Proposal	Date	International Security Issues	Palestinian Domestic Security Issues
Taba Negotiations	Jan. 2001	Discussions centered on such issues as: Status of Jerusalem Return of refugees and compensation Early warning stations in Palestinian territory Military capability of a Palestinian state Israeli settlements Territorial division	
Mitchell Plan	April 30, 2001	Israelis are concerned about an international force because it might be unresponsive to Israeli security concerns and interfere with bilateral negotiations to settle the conflict	PA and Israel should identify, condemn, and discourage incitement PA should make clear through concrete action that terrorism is reprehensible and unacceptable Israel should freeze all settlement activity Israel should adopt nonlethal responses to unarmed demonstrators PA should renew cooperation with Israeli security agencies to ensure that Palestinian workers employed within Israel are fully vetted and free of connections to organizations and individuals engaged in terrorism
Tenet Cease-Fire Plan	June 14, 2001	Hold immediate senior-level meeting of Israeli, Palestinian, and U.S. security officials, and reconvene at least once a week Provide U.S.-supplied videoconferencing to senior-level Israeli and Palestinian officials to facilitate frequent dialogue and security cooperation Palestinian and Israeli security officials will use the security committee to provide each other, as well as designated U.S. officials, with terrorist threat information	Reinvigorate Israel-Palestinian district coordination offices PA will undertake preemptive operations against terrorists, terrorist safe houses, arms depots, and mortar factories

Agreement/Proposal	Date	International Security Issues	Palestinian Domestic Security Issues
Saudi Peace Initiative	March 28, 2002	Achieve a full Israeli withdrawal from all territories occupied since 1967 Achieve a just solution to the Palestinian refugee problem Accept a sovereign independent Palestinian state with East Jerusalem as its capital Arab countries will consider the Arab-Israeli conflict ended and enter into a peace agreement with Israel Arab countries will establish normal relations with Israel	
Performance-Based Roadmap	April 30, 2003	Palestinian leadership issues unequivocal statement reiterating Israel's right to exist Israeli leadership issues an unequivocal statement affirming its commitment to a two-state solution Quartet representatives begin informal monitoring and consult with parties to establish a formal monitoring mechanism Arab states cut off public and private funding for terrorist groups	Palestinians must undertake visible efforts on the ground to arrest, disrupt, and restrain individuals and groups involved in terrorism Consolidate all Palestinian security organizations into three services reporting to a Minister of Interior Restructure and retrain Palestinian security forces and IDF counterparts

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES :

- ACHESON, Dean. *Present at the Creation: My Years in the State Department*, New York, W.W. Norton & Company, 1969.
- CRAMER, Richard Ben. *How Israel Lost: The Four Questions*, New York, Simon & Schuster, 2004.
- DAADLER, Ivo, GNESOTTO, Nicole, and GORDON, Philip. *Crescent of Crisis: US-European Strategy for the Greater Middle East*, Washington DC and Paris, Brookings Institution Press and European Union Institute for Security Studies, 2006.
- EUROPA. *The Europa World Yearbook 2002*, London, Europa Publications, 2002.
- FRIEDMAN, Thomas L.. *From Beirut to Jerusalem*, New York, Random House, 1995.
- GRESH, Alain. *Israel, Palestine: Veritas sur un conflit*, Paris, Herisey a Evreux, 2005.
- HERZOG, Chaim. *The Arab-Israeli Wars: War and Peace in the Middle East*, New York, Random House, Inc., 2005.
- HUNTER, Robert E. and JONES, Seth G.. *Building a Successful Palestinian State: Security*, Santa Monica, California, the RAND Corporation, 2006.
- KISSINGER, Henry, *Years of Renewal*, Norwalk, Connecticut, the Easton Press, 1999.
- LEWIS, Bernard. *The Middle East: A Brief History of the Last 2,000 Years*, New York, Scribner, 1995.
- LLORCA, Emile. *Israel et Le Monde Arabe*, Paris, Ellipse, 1995.
- ROSS, Denis. *The Missing Peace: The Inside Story of the Fight for Middle East Peace*, New York, Farrar, Straus and Giroux, 2004.
- SAFRAN, Nadav, *From War to War: The Arab-Israeli Confrontation, 1948-1967*, Indianapolis, Pegasus, 1969.
- SAID, Edward W.. *From Oslo to Iraq and the Road Map*, New York, Random House, 2005.
- SUISMAN, Doug, SIMON, Steven N., ROBINSON, Glenn E., ANTHONY, Ross C., SCHOENBAUM, Michael. *The Arc: A Formal Structure for a Palestinian State*, Santa Monica, California, the RAND Corporation, 2005.
- WAIT, Terry. *Making Terrorism History*, London, Rider, 2006.

ARTICLES DE REVUES ET DE RESEAU :

- BBC News, " Hamas presents PM choice to Abbas", *news.bbc.co.uk*, 20 mars 2006.
- BENNET, James « No Peace in Sight, Israelis Trust in a Wall », *New York Times*, 17 Dec 2002.

- BURNS William, « La ‘mission civilisatrice’ des Etats-Unis au Moyen-Orient », *www.reseauvoltaire.net*, 16 mai 2003.
- CLINTON, William Jefferson, “Proposals for a Final Settlement”, *Journal of Palestinian Studies*, Vol. 30, No. 3, Spring 2001.
- COOBTEE Muna, “Yasser Arafat and the Palestinian freedom struggle”, *socialismandliberation.org*, 6 mars 2006.
- DAILY News, “Hanyya appreciates Arab League’s support of the Palestinian people, government”, *www.palestine-info.co.uk*, 5 mars 2006.
- EUROPEAN Union, “The EU and the Middle East Peace Process”, *www.europa.eu.int*, 16 mars 2006.
- EUROPEAN Union, “The EU relations with West Bank and Gaza Strip”, *www.europa.eu.int*, 16 mars 2006.
- EUROPEAN Union, “The EU relations with Israel”, *www.europa.eu.int*, 16 mars 2006.
- INTERNATIONAL counter-terrorism, “ Hamas”, *www.ict.org.il*, 6 mars 2006.
- KHAN Muqtedar, “Prospects for Peace: Palestinian Leadership After Arafat”, *www.ijtihad.org*, 20 novembre 2004.
- KHALIDI, Rashid, “The Centrality of Jerusalem to an End of Conflict Agreement”, *Journal of Palestine Studies*, Vol. 30, Spring 2001.
- LAVIE, Mark, “Olmert Wants Israel to Set Borders”, *ap.washingtontimes.com*, 6 mars 2006.
- MIDEAST Web, “The Covenant of the Islamic Resistance Movement”, *www.mideastweb.org*, 18 Aout 1988.
- MIGDALOVITZ, Carol, “The Middle East Peace Talks”, *Congressional Research Service; The Library of Congress*, 25 Juillet 2005.
- PIKE John, “ Hamas (Islamic Resistance Movement)”, *www.fas.org*, 3 mai 2004.
- US Department of State, “Country Reports on Terrorism, 2004: Hamas”, *library.nps.mil*, April 2005.
- US Department of State, “A Performance-Based Roadmap to a Permanent Two-State Solution to the Israeli-Palestinian Conflict”, *www.state.gov*, 30 Avril 2003.
- WASHINGTON File, “Transcript: Bush Sets Timetable for ‘Road Map’ to Middle East”, *www.washingtontimes.com*, 14 mars 2003.
- WIKIPEDIA, “ Hamas”, *en.wikipedia.org*, 6 mars 2006.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
<u>I. LES ORIGINES DU MANQUE DE CONFIANCE DU MONDE ARABE</u>	3
<u>11. L'entrée moderne de l'Europe dans le Moyen Orient</u>	3
<u>12. L'autonomie régionale sous l'Empire Ottoman</u>	4
<u>13. Les origines du Panislamisme</u>	5
<u>14. Les faux espoirs d'indépendance</u>	6
<u>II. LA CREATION DE L'ETAT D'ISRAËL ET SON MANQUE DE CONFIANCE</u>	10
<u>21. Les origines européennes de l'Etat moderne d'Israël</u>	10
<u>22. La Guerre pour l'indépendance de l'Israël</u>	11
<u>23. L'Israël non reconnue par le monde arabe</u>	13
<u>24. La crise du Canal de Suez et ses conséquences</u>	15
<u>25. La Guerre des Six Jours et l'influence soviétique dans le conflit</u>	16
<u>III. L'INDEPENDANCE PALESTINIENNE ET LE DESIR DE DEVENIR UN ETAT</u>	18
<u>31. La montée au pouvoir de l'Organisation de Libération de la Palestine</u>	18
<u>32. La première tentative de paix entre l'Israël et la Palestine</u>	19
<u>33. La montée au pouvoir du Hamas</u>	20
<u>34. La vraie représentation du peuple palestinien</u>	21
<u>IV. L'EUROPE, LES ETATS-UNIS ET LES SOLUTIONS AU CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN</u>	23
<u>41. Les tentatives des Etats-Unis pour la paix et le soutien de l'Israël</u>	24
<u>42. Les tentatives de l' Union Européenne pour la paix et le soutien des Palestiniens</u>	25
<u>43. Les obstacles qui continuent d'empêcher la paix</u>	27

<u>V. LA CONFIANCE ET LA SECURITE COMME FONDEMENTS DU PLAN POUR LA PAIX</u>	30
<u>51. Surveillance des frontières et sécurité</u>	30
<u>52. La force internationale</u>	31
521. L'organisation et le leadership de la force	32
522. Les objectifs de la force	33
523. La taille et le mandat de la force	33
524. Les règles de l'engagement de la force	34
525. Le coût de la force	35
526. Les autres tâches de la force	35
<u>53. Le statut final de Jérusalem</u>	36
<u>54. La protection de l'Israël et de la Palestine de leurs voisins</u>	37
CONCLUSIONS	39
Annexe 1 – Cartes	40
Annexe 2 – Les questions de sécurité et le processus de paix arabo-israélien, 1967-2003	42